

Cahier de recherche

# Le « soft power » des États fédérés et la Chine

Frédéric Mayer



Laboratoire d'étude  
sur les politiques publiques  
et la mondialisation



Laboratoire d'étude  
sur les politiques publiques  
et la mondialisation

## *Le « soft power » des États fédérés et la Chine*

FRÉDÉRIC MAYER\*

*Puisque dans un système fédéral, le « hard power » (pouvoir coercitif) est une prérogative du gouvernement central, l'auteur de cette recherche a voulu vérifier si les États fédérés pouvaient, eux, structurer leurs relations internationales en utilisant le « soft power » (pouvoir discret). Selon Joseph NYE, à qui l'on doit cette notion, le « soft power » est une forme de puissance non coercitive qui trouve sa source dans le prestige des institutions de l'État, la culture, les valeurs, les politiques et l'attitude du gouvernement aux niveaux national et international. Trois États fédérés canadiens – le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et le Québec – font l'objet d'un examen systématique en ce qui a trait à leurs relations avec la Chine, qui a également fait du « soft power » la base de ses relations internationales.*

\*Version remaniée du mémoire de maîtrise défendu avec succès en février 2011 pour l'obtention de la maîtrise en administration publique, profil avec mémoire, concentration : administration internationale. M. Mayer est actuellement doctorant à l'ENAP.



## Introduction

**S**i, encore récemment, peu de recherches avaient été produites sur les relations internationales des systèmes fédéraux (Michaud et Tessier, 2002:410), il reste beaucoup plus à explorer encore dans le monde naissant des relations internationales des gouvernements des États fédérés, ou gouvernements subétatiques. La présente étude traite précisément de ce sujet en se concentrant sur l'utilisation du « soft power » (pouvoir discret) par trois États fédérés canadiens dans la gestion de leurs relations internationales et l'élaboration de leur politique de relations internationales. Afin de mieux en cerner l'application, nous porterons une attention particulière à leurs relations avec un géant économique émergent, la Chine, qui utilise officiellement le « soft power » comme base de ses relations internationales.

Le « soft power » est une approche des relations internationales et de la politique étrangère fondée sur le prestige des institutions, la culture ainsi que les valeurs défendues par un État sur son territoire et dans ses relations avec d'autres États. L'utilisateur de cette approche ne cherche pas à forcer un autre État à agir d'une certaine manière, comme ce serait le cas avec le *hard power* (pouvoir coercitif). Son but est plutôt d'influencer la conduite d'un autre État en proposant des valeurs culturelles, politiques ou morales qui ont une force d'attraction pour l'autre État, afin de l'amener à produire le résultat voulu (Nye, 2004:7). Le « soft power » est pleinement accessible aux États fédérés puisque dans la séparation des compétences entre le gouvernement central et les gouvernements subétatiques, la culture revient habituellement à ces derniers.

La présente étude portera d'abord sur l'évolution des politiques étrangères et des relations internationales de trois gouvernements subétatiques dans les limites du cadre fédéral canadien. Nous évaluerons ensuite comment ces États utilisent le « soft power » comme outil d'administration de ces mêmes relations et politiques. Les trois États fédérés canadiens que nous avons retenus sont la Colombie-Britannique, le Québec et le Nouveau-Brunswick. Pour supporter cette recherche, il était important de choisir des États qui ont produit un énoncé de leurs politiques internationales, condition à laquelle ils répondent tous les trois.

L'intérêt de la Chine pour notre recherche est aussi lié à sa pratique des relations internationales. En effet, en 2007, lors de son rapport au 17<sup>e</sup> congrès du Parti communiste chinois (PCC), le président Hu Jintao annonçait que la Chine doit : « ... augmenter la culture comme une partie de la *puissance douce* de notre pays... » (Gouvernement chinois, 2007). Finalement, nous porterons une attention particulière à l'utilisation commune du « soft power » par la Chine et les États fédérés canadiens afin de déterminer s'il facilite la création de liens entre eux.

## 1. Cadre d'analyse

La seule forme de puissance dont peuvent disposer les gouvernements subétatiques est le « soft power ». Effectivement, les États fédérés ont généralement une puissance économique marginale comparativement aux États centraux; ainsi, ils ne peuvent se tourner vers cet outil pour amener un autre État à agir en fonction de leur volonté. De plus, la puissance militaire est réservée aux États souverains puisqu'ils ont le monopole de l'utilisation de la force sur leur territoire; les États qui ne sont pas pleinement souverains, ce qui est le cas des États fédérés, n'ont donc pas accès à cette forme de puissance. Les deux prérogatives du pouvoir coercitif, l'économique et le militaire, n'étant pas à la portée des États fédérés, il ne leur reste que la force non coercitive, le « soft power ».

Selon Nye, qui a élaboré la théorie du « soft power », le *hard power* et le « soft power » sont liés dans leur objectif d'influencer l'attitude ou la conduite d'un autre État. Leur différence se situe principalement dans leur intensité et dans leurs sources. Si le « *hard power* » cherche à contraindre l'autre État à adopter une attitude ou une conduite particulière par des forces militaires ou économiques, le « soft power » veut plutôt influencer sur les désirs d'un État en proposant des valeurs culturelles, politiques ou morales qui ont une force d'attraction pour cet autre État. Cette force s'exprimera principalement par l'établissement du programme politique de l'État et par le prestige de ses institutions. Si ces outils sont utilisés habilement, il est possible pour un État d'en amener un autre à faire les choix qu'il désire (Nye, 2004:7). Nye définit ainsi le pouvoir de cooptation d'un État : « qui s'efforce d'obtenir des autres qu'ils veuillent la même chose que vous (Nye, 1992:171) ».

Toutefois, nous croyons que cette vision du « soft power » garde pour but de forcer un autre État à agir d'une certaine manière. L'approche décrite par Nye vise à « établir l'agenda de manière à ce que les autres échouent à exprimer leurs préférences par ce que celles-ci sont trop irréalistes (Nye, 2004:7). » Nous estimons que d'autres applications du « soft power » sont également envisageables; par exemple, s'il est possible de faire échouer les autres dans l'expression de leurs préférences, il est également possible de les aider à réussir. Cette approche plus positive du « soft power » est plus près de ses sources, ou plus en harmonie avec elles.

Les trois grandes sources résident essentiellement dans la culture d'une nation, ses valeurs et politiques internes, ainsi que son attitude sur la scène internationale et sa politique étrangère (Nye, 2004:11). Si un État présente une culture ou des valeurs plus universelles, ces sources de « soft power » auront une grande force d'attraction pour les autres États. Il faut cependant noter que cette force n'est pas liée au gouvernement ou à l'État lui-même, mais à l'ensemble de l'État ou d'une société, dont le gouvernement n'est qu'une instance. Les sources sont indépendantes les unes des autres; elles n'ont pas à être toutes présentes pour que l'on puisse parler de « soft power ». Une seule d'entre elles peut suffire pour qu'un État exerce une influence sur un autre. Cependant, la mauvaise utilisation d'une des sources peut anéantir le pouvoir d'influence développé par les deux autres. Pour mieux cerner en détail chacune de ces sources, considérons-les individuellement.

Par la notion de culture, nous entendons les valeurs et coutumes qui créent un sens pour la société. Il n'est pas seulement question ici de ce qui pourrait être défini comme la culture populaire ou de masse qui, sans sous-estimer sa force, est souvent trop mince pour asseoir un pouvoir. Si elle plaît à l'un, elle peut déplaire à un autre. La culture de masse n'est en fait qu'un aspect de la culture. La force de la culture réside dans la réussite de la société qui l'a engendrée et non dans le produit comme tel qui la représente. Ainsi, c'est le prestige des institutions d'un État qui lui procure son influence.

De leur côté, les valeurs et politiques internes défendues par un gouvernement ont un impact sur l'image projetée à l'étranger. En mettant fin à l'interdiction de développer des centrales électriques au charbon et en soutenant les pétrolières, l'ex-président américain, Georges W. Bush, a miné la crédibilité de son gouvernement en matière d'environnement. À l'opposé, la réforme de l'administration publique britannique amorcée sous Margaret Thatcher et qui a sorti ce pays du gouffre économique dans lequel il s'enfonçait, a eu une grande influence sur les réformes administratives dans plusieurs pays (Dufour, 2000:1). Lorsque le gouvernement d'un État défend des valeurs qui ont une tendance plus universelle, comme la démocratie, la liberté d'expression ou l'égalité des sexes, les autres États auront tendance à s'y identifier, à se reconnaître dans les mêmes valeurs. Cela a pour effet d'augmenter l'influence d'un État sur les autres, d'augmenter son « soft power ».

Si les politiques internes d'un État peuvent avoir une influence sur les autres États, sa politique internationale en a tout autant, sinon plus. Un exemple probant de la force d'influence de la politique internationale d'un État est bien le rôle du Canada lors de la Crise de Suez. Alors que deux grandes puissances — la France et le Royaume-Uni — s'alliaient pour reprendre le contrôle du canal en 1956, le Canada a su rallier plusieurs pays pour empêcher une guerre et créer une force d'intervention neutre sous l'égide des Nations Unies, les Casques bleus. Cette intervention a forgé une puissante image de pays pacifique pour le Canada, image qui commence à peine à s'éroder (Michaud, 2010).

Nous avons voulu, vérifier si les trois sources de « soft power » (prestige des institutions d'un État, ses valeurs et politiques internes, sa politique internationale) ont une incidence positive sur les relations internationales qu'entretiennent les États fédérés canadiens en général et avec la Chine en particulier. Notre intérêt a également porté sur la Chine, qui s'est officiellement tournée vers le « soft power » pour gérer ses relations étrangères, afin de voir dans quelle mesure cette approche peut constituer une porte d'entrée pour les États fédérés canadiens.

## **2. Problématique**

Dans le contexte où la République populaire de Chine est un pays-continent, et où un État aussi puissant que les États-Unis ne parvient pas à avoir sur lui toute l'influence qu'il voudrait, comment les gouvernements de petits États, au demeurant fédérés, peuvent-ils parvenir à attirer sur eux le regard du géant chinois ? Peuvent-ils, par leur politique de relations internationales, défendre leurs intérêts en Chine ou même y exercer une influence ? Aussi, comment doit-on interpréter la propension d'un dirigeant

comme le premier ministre québécois Jean Charest à se rendre en Chine à la tête de délégations économiques et paradiplomatiques, ou du gouvernement de la Colombie-Britannique à y ouvrir des bureaux lors d'événements majeurs comme les Jeux olympiques de Beijing en 2008 et l'Exposition universelle de Shanghai en 2010 ? Et encore plus, comment expliquer que la Chine accueille favorablement ces délégations sur son territoire ou qu'elle s'intéresse au développement des relations internationales de ces États fédérés canadiens ? Selon nous, la réponse réside dans la théorie du « soft power » tel que défini par Nye (1990).

Par ailleurs, nous prendrons en considération la situation interne de la Chine pour mieux comprendre son attitude envers les États fédérés canadiens. La Constitution de la Chine autorise une certaine autonomie à quelques-unes de ses entités constituantes, les régions autonomes — Guangxi, Mongolie-Intérieure, Ningxia, Tibet, Xinjiang — et les régions administratives spéciales — Hong Kong et Macao —, mais la réalité est tout autre (Trolliet, 1989:29). La politique interne de la Chine souffre d'un déséquilibre entre les provinces riches de la zone côtière et les provinces beaucoup plus pauvres à l'intérieur du pays. Cette réalité crée des tensions entre le gouvernement central et les populations des différentes provinces et autres entités constituantes, principalement celles de certaines régions autonomes.

À l'heure où des gouvernements de régions qui n'ont pas la pleine souveraineté, comme les États fédérés canadiens, prennent de plus en plus de place sur le plan international, nous croyons que les tensions internes en Chine affectent ses relations internationales et donc sa politique étrangère avec les gouvernements subétatiques, dont ceux des États fédérés canadiens. Ainsi, nous garderons à l'esprit que le gouvernement chinois utilise ses provinces qui n'ont pas de statut particulier pour entretenir des relations internationales<sup>1</sup>. Il s'agit d'un élément extrêmement important puisqu'il nous éclairera sur l'ampleur du rôle que la Chine est prête à tolérer pour les États fédérés, comme la Colombie-Britannique, le Québec et le Nouveau-Brunswick, sur la scène internationale. Cela nous renseignera aussi sur la relation entre le Shandong et le Québec, alors que le Québec a cherché, il y a de cela peu de temps, à obtenir sa pleine souveraineté et que deux provinces chinoises (le Tibet et le Xinjiang) demandent jusqu'à un certain point la même chose.

### **3. Hypothèse de recherche**

Puisque les États fédérés n'ont pas accès au pouvoir coercitif, qu'il soit militaire ou économique<sup>2</sup>, pour influencer la conduite d'autres États, ils doivent se contenter d'une force d'attraction non coercitive et diplomatique, ou ici paradiplomatique, afin d'atteindre leurs buts : le « soft power ». S'ils veulent faire pencher les décisions des autres gouvernements, ils n'ont aucun autre type d'approche possible. C'est donc à l'aide de cette théorie formulée pour la première fois par Joseph S. Nye Jr. en 1990 (Nye, 1990),

---

<sup>1</sup> Aucune des provinces chinoises jumelées à des provinces canadiennes, incluant le Shandong avec le Québec dans le cadre de la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires (CCGRP), n'a de statut particulier. Pour voir la liste des provinces actuellement jumelées, voir <http://www.expo2010canada.gc.ca/partnerships/provinces-fra.cfm>.

<sup>2</sup> À l'exception bien notable de la Californie qui, par son économie, a une forme de pouvoir coercitif.

mais utilisée de tout temps, que nous allons analyser les relations des États fédérés canadiens.

Comme le proposait l'ex-numéro un chinois, Deng Xiaoping, la Chine a décidé de garder un profil bas et calme, de rester humble, tout en essayant de faire une différence<sup>3</sup>. L'Empire du Milieu aurait également adopté une politique étrangère tournée vers le « soft power », comme l'affirmait Barthélémy Courtmont lors d'une présentation au Groupe d'études, de recherche et de formation internationales (GERFI) en décembre 2009 :

[...] je dirais sur cette question, comme sur d'autres, que la Chine a compris que là où les États-Unis ne sont pas vraiment un leader, et *a fortiori* un mauvais élève, elle va essayer de se positionner comme un leader. Et là, on retrouve cette volonté de « soft power » à la chinoise. [Cependant,] l'idée n'est pas d'essayer de s'ériger comme le contre-pouvoir des États-Unis, ce n'est pas l'Union soviétique, on n'est pas dans le même cas de figure. On le voit apparaître depuis 3-4 ans, dans le cadre de cette politique de « soft power » qui a été officialisée en 2007. On s'est mis d'accord sur ce que [le « soft power »] signifie : c'est de faire rayonner la Chine dans tous les domaines où elle est capable de rayonner. La Chine est capable de proposer des initiatives. Prendre le leadership, prendre la première place là où celle-ci est vacante. Il y a d'autres domaines où la Chine va chercher à faire la même chose. On va essayer de prendre appui sur les régions où la puissance américaine a été déclinante ces dernières années. On va retrouver la même chose aussi dans le domaine culturel. Et cet objectif de « soft power » pour les Chinois, comme sur les changements climatiques, comme sur l'approche régionale, sur le domaine culturel, ça va être de dire : "On a une culture plurimillénaire, on peut intéresser le monde aussi pour nos aspects culturels". [Dans ce cadre] la Chine a lancé en 2005 son projet d'Instituts Confucius. (Courtmont, 2009)

La politique chinoise est fortement centralisée par le gouvernement de Beijing, qui en garde un contrôle serré; les relations internationales s'inscrivent naturellement dans cette même réalité. Alors que plusieurs gouvernements centraux, à la tête de fédérations, tentent de freiner l'élan de liberté que prennent leurs gouvernements subétatiques sur l'échiquier mondial (Michaud et Tessier, 2002:426), d'autres, comme celui de Beijing qui encourage ses provinces à établir des relations avec des gouvernements subétatiques étrangers depuis les années 1970 (MacLean et Nossal, 1993:183), favorisent cet élan. Cette approche indirecte des relations internationales (par l'intermédiaire de ses provinces) préconisée par le gouvernement chinois nous guide vers les champs d'influence dans lesquels la Chine semble vouloir endosser un rôle de leader.

Cette observation, doublée du fait qu'en 2007 la Chine a opté explicitement pour la voie du « soft power », met en lumière ce pourquoi la Chine s'intéresse aux États fédérés. Ceux-ci ont la charge des domaines de compétence dont la Chine, comme les autres économies émergentes, a besoin pour se développer pleinement. Ces domaines de

---

<sup>3</sup> « 冷静观察、稳住阵脚、沉着应付、韬光养晦、善于守拙、决不当头、有所作为 », une directive de Deng Xiaoping pour les relations internationales de la Chine.

compétence renvoient habituellement au *low politics*, c'est-à-dire à l'ensemble des questions telles que la culture, l'éducation et l'environnement, qui relèvent des relations entre gouvernements, sans toutefois définir de positionnement géostratégique ou de puissance relativement aux autres États. Il s'agit également des domaines où un État développe et défend ses valeurs, tant sur son territoire qu'à l'étranger. Un lien important existe donc entre le *low politics* et le « soft power » puisque la culture et les valeurs d'un État sont deux des principales variables qui définissent le « soft power ».

Nous nous retrouvons ainsi avec une relation triangulaire entre un gouvernement subétatique, un gouvernement étranger (central ou non) et un gouvernement central qui porte normalement un vif intérêt à la relation des deux premiers. C'est précisément la situation dans laquelle se déroulent les relations internationales des États fédérés canadiens avec, dans ce cas-ci, la Chine ou ses administrations constituantes. Dans notre analyse, nous devons donc également jeter un regard sur la façon dont le troisième acteur, le gouvernement canadien, intervient dans ces relations. Nous croyons que le gouvernement Harper, qui préconise le développement militaire, qui veut rétablir la position du Canada dans les relations internationales relativement à ses capacités d'intervention armée et qui prétend démontrer du leadership en contrôlant une mission en Afghanistan, maintient une orientation étroite vers le *hard power* et néglige complètement l'approche par le « soft power ».

## **4. Méthodologie**

Afin de bien documenter notre recherche et d'obtenir les données les plus récentes, en plus des lectures d'ouvrages sur le sujet, nous avons mené des entrevues avec divers intervenants dans les ministères concernés des gouvernements de la Colombie-Britannique, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Pour la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, il s'agit de membres du personnel des bureaux des premiers ministres respectifs de ces provinces. Le Québec s'étant doté d'une structure beaucoup plus élaborée pour ses relations internationales, le ministère des Relations internationales (MRI), nous avons approché le responsable du dossier de la Chine au MRI. Nous avons en outre communiqué avec les différents fonctionnaires et intervenants qui ont formulé les politiques internationales des gouvernements fédérés étudiés.

## **5. Le « soft power » et les États fédérés canadiens**

### **5.1 La Colombie-Britannique**

#### **5.1.1 État des relations internationales**

Par sa situation géographique et par la composition de sa population, la Colombie-Britannique a un incroyable potentiel en relations internationales. Pour l'Asie, c'est une porte d'entrée non seulement au Canada mais dans l'Amérique entière. Nous y retrouvons le même phénomène qu'au Québec relativement à l'Europe; si la culture québécoise est réputée renfermer une essence européenne, la britanno-colombienne, de son côté, a une couleur asiatique (sans oublier la forte présence de la culture des Premières nations).

La Colombie-Britannique a un avantage géographique de poids pour les grands ports asiatiques que sont Hong Kong, Shanghai, Tianjin, Pusan, Gwangyang, Kaohsiung, Nagoya, Chiba et Yokohama, qui font tous partie des 25 plus importants ports au monde en termes de volume cargo et pour qui le trajet est plus court vers Vancouver que vers les ports des États-Unis (Harper, 2006). En fait, 18 des 25 ports les plus achalandés au monde sont en Asie orientale.

Du côté de la population, les immigrations successives de la Chine, du Japon, du Vietnam, de l'Inde et de la Corée sont à l'origine d'une communauté asiatique importante dans cette province. À la suite du recensement de 2006, Statistique Canada rapportait les données suivantes : 10 % de la population de la Colombie-Britannique est d'origine chinoise; 6,4 % provient de l'Asie du Sud<sup>4</sup>; 1,25 % de la Corée; 1 % de pays du Sud-est asiatique<sup>5</sup> et 0,9 % du Japon. Près de 20 % de la population de la province est donc issue d'un pays d'Asie de l'est ou du sud-est (Statistique Canada, 2007). Cette diaspora sur le territoire de la Colombie-Britannique offre un outil de relations internationales sans équivalent et une importante source potentielle de « soft power ».

Cependant, la province n'a jamais véritablement cherché à développer un ministère des relations internationales d'envergure. Malgré l'accueil des Jeux olympiques d'hiver en 2010, l'ouverture des pavillons de la Colombie-Britannique—Canada dans les villes qui avaient reçu les Jeux olympiques avant Vancouver, à savoir Beijing et Turin, ainsi qu'une participation active au pavillon du Canada à Shanghai, il n'y a qu'un modeste effectif de 14 employés (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2010) au Secrétariat aux relations intergouvernementales du Bureau du premier ministre.

Le premier ministre agit toujours à titre de ministre des Relations intergouvernementales (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2010a), bien qu'une ministre d'État, Naomi Yamamoto, soit rattachée à ce ministère (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2010b). Ce secrétariat a plutôt un rôle de coordonnateur des activités des différents ministères et organismes publics sur la scène internationale. Il représente la Colombie-Britannique lors des négociations internationales qui peuvent avoir un impact direct sur les politiques de la province, et il appuie le premier ministre lors de ses rencontres internationales. Il vise également à entretenir les relations avec les États américains voisins et avec la province du Cap-Oriental d'Afrique du Sud. Étonnamment, l'Asie n'est nulle part mentionnée dans les objectifs du secrétariat (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2010c).

À l'exception des pavillons de la Colombie-Britannique—Canada à Beijing et Turin dans les mois qui ont précédé les Jeux olympiques, la province n'a aucun établissement à l'étranger. L'aspect temporaire de ces installations est typique de la façon de procéder de son gouvernement (Michaud et Boucher, 2006:21). Toutefois, des entreprises reçoivent des mandats pour ouvrir des bureaux de représentation pour les échanges et les investissements dans la province; en ce moment, dix bureaux sont ouverts à Beijing,

---

<sup>4</sup> Indiens, Pakistanais, Sri Lankais, etc.

<sup>5</sup> Vietnamiens, Cambodgiens, Malaisiens, Laotiens, etc.

Shanghai, Guangzhou, Séoul, Tokyo, Bangalore, Chandigarh, Londres, Hambourg et Palo Alto en Californie (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2010d).

La province participe à quelques forums régionaux qui incluent principalement des États américains de l'Ouest et du Pacifique, ainsi que l'Alberta et le Yukon : le *Pacific NorthWest Economic Region*, le *Council of State Governments-WEST* et le *Pacific Coast Collaborative*. Ce dernier n'inclut que les États américains qui partagent la côte du Pacifique avec la Colombie-Britannique : Californie, Oregon, Washington et Alaska. Cette récente collaboration touche surtout des intérêts environnementaux sous forme d'échanges sur les pratiques optimales, sur les meilleures utilisations énergétiques, sur l'amélioration du transport régional ainsi que sur l'innovation, la recherche et le développement (Pacific Coast Collaborative, 2008).

### 5.1.2 Pratique des relations internationales

Sous le nom Asia-Pacific Initiative, la politique de la Colombie-Britannique annonce clairement son cadre. Cette politique ne vise pas la totalité du globe; elle porte son attention uniquement sur l'espace Asie-Pacifique. De plus, elle n'a pas été produite par le Secrétariat aux relations intergouvernementales du Bureau du premier ministre mais bien par le ministère des Petites entreprises, de la Technologie et du Développement économique.

Contrairement aux politiques du Québec et du Nouveau-Brunswick, celle de la Colombie-Britannique semble tourner le dos à l'international pour s'adresser en grande partie aux Canadiens en leur proposant de s'intéresser au marché asiatique. Cette orientation ne peut être expliquée simplement par l'origine ministérielle du document. Si le gouvernement veut attirer les investissements étrangers ou promouvoir l'utilisation de ses ports et réseaux de transport plutôt que ceux des États-Unis, par exemple, ce sont les acteurs internationaux qu'il doit solliciter. Les stratégies proposées indiquent que la Colombie-Britannique doit faire une promotion vigoureuse de cette politique au niveau international... et aussi aux niveaux national et provincial (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007); c'est ainsi qu'elle interpelle la population canadienne et non seulement des intervenants sur la scène internationale. Simplement, plutôt que de d'inviter les Asiatiques à s'intéresser à la Colombie-Britannique et à acheter ses produits, elle propose aux Britanno-Colombiens et aux Canadiens de miser sur l'Asie et d'y vendre leurs produits.

De son côté, le premier ministre Gordon Campbell effectue presque annuellement un voyage en Chine et ailleurs en Asie. S'il ne va pas en Chine une année, un ministre y assurera une présence. Lors de ses passages, le premier ministre se rend régulièrement au Guangdong, province chinoise sœur depuis 1995 (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008, a,b). Généralement, ces voyages ont pour but de conclure des ententes commerciales; il arrive toutefois que des ententes en éducation soient également signées, comme ce fut le cas en novembre 2003 (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008, c), et en décembre 2007 avec l'Inde (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008, d).

Puisque des fonds sont investis pour soutenir le marketing de la province sur d'autres marchés (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008, e), il semble qu'une approche commerciale, plus que paradiplomatique, soit adoptée pour influencer les autres gouvernements, ce dont témoigne le projet Dream Home China présenté à Shanghai (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008, f).

Ainsi, à première vue, le gouvernement de la Colombie-Britannique applique au marché asiatique une approche purement commerciale. Ses investissements en marketing visent à maximiser les ventes de produits britanno-colombiens. Il ne semble en aucun temps chercher à influencer les gouvernements étrangers avec lesquels il entre en relation. L'effet de sa politique et de ses actions ne se ferait sentir qu'à l'intérieur de la fédération. Le gouvernement a misé sur les Jeux olympiques dans un esprit mercantile, passant à côté du pouvoir d'influence qu'ils pouvaient lui procurer. Les fréquents voyages du premier ministre en Chine sont probablement porteurs d'une excellente image pour la Colombie-Britannique, mais c'est trop peu pour pouvoir parler de « soft power ». Il en résulte que ce gouvernement n'a pas d'influence sur les gouvernements étrangers et encore moins de pouvoir de cooptation.

## **5.2 Le Québec**

### **5.2.1 État des relations internationales**

La présence du Québec sur la scène internationale n'est pas nouvelle; elle date d'avant la fondation du Canada. En 1816, le Bas-Canada, ancêtre de ce qui est aujourd'hui le Québec, ouvrait déjà une agence à Londres pour défendre ses intérêts au sein de l'Empire britannique (Nossal, Roussel et Paquin, 2007:510). Peu après que le Canada ait pris forme, le Québec avait des représentants en Angleterre, en Irlande et en Écosse à des fins économiques et d'immigration (Michaud et Boucher, 2006:19).

L'impression que les relations internationales du Québec sont un phénomène nouveau est probablement due à la fermeture de ces bureaux au début de la crise économique des années 1930. Ce n'est qu'en 1940 qu'une première loi permettant la nomination d'agents généraux à l'étranger sera adoptée à Québec. C'est sur la base de cette loi qu'un agent est nommé à New York pour aider au développement économique de la province (Michaud et Boucher, 2006:19). Il faudra attendre 1961, avec l'ouverture d'un nouveau bureau à Paris, puis l'essor massif des relations internationales dans le cadre de la Révolution tranquille dans les années 1960, pour voir s'ouvrir de nouveaux bureaux à l'étranger (Nossal, Roussel et Paquin, 2007:563).

En 1967, l'Assemblée législative du Québec vote à l'unanimité la loi créant le ministère des Affaires intergouvernementales, appellation discrète pour un ministère qui avait pour but de développer les relations internationales de la province. Cette loi précisait et élargissait le rôle jusque là assumé par le ministère des Affaires fédérales-provinciales (Gouvernement du Québec — Ministère des Relations internationales, 2010). Le ministère a changé de nom à quelques reprises; cependant, cela s'est toujours fait dans la continuité pour devenir, en 1996, le ministère des Relations internationales (MRI) (Gouvernement du Québec, 2007).

Le développement de ce nouveau ministère est appuyé sur deux discours prononcés par Paul Gérin-Lajoie en avril 1965 (Nossal, Roussel et Paquin, 2007:566-574), alors qu'il était ministre de l'Éducation et vice-premier ministre. Grand spécialiste en droit constitutionnel, il affirmait dans ces deux discours le droit du Québec d'agir sur la scène internationale dans le prolongement de ses compétences internes. Ce que l'on appelle aujourd'hui la Doctrine Gérin-Lajoie trouve son fondement dans le silence de la Constitution canadienne de 1867 au sujet des relations internationales (Nossal, Roussel et Paquin, 2007:477), silence maintenu dans la Constitution de 1982. La Doctrine Gérin-Lajoie a été réaffirmée par tous les gouvernements du Québec, fédéralistes ou souverainistes, qui se sont succédés au pouvoir (Michaud et Boucher, 2006:4).

En 2004, dans un discours à l'ÉNAP, le premier ministre du Québec, Jean Charest, va encore plus loin lorsqu'il déclare : « Ce qui est de compétence québécoise chez nous est de compétence québécoise partout (Gouvernement du Québec, 2007a) ». Il qualifie cette nouvelle approche de « Gérin-Lajoie plus ». Il entend par là qu'il ne veut plus que le Québec soit engagé par le Canada dans des ententes internationales sans avoir pris part aux négociations (Michaud et Boucher, 2006:4). Des démarches ont été accomplies pour soutenir cette affirmation, notamment une entente avec le gouvernement fédéral pour que celui-ci accorde une place au Québec dans la délégation canadienne à l'UNESCO (Nossal, Roussel et Paquin, 2007:577).

## **5.2.2 Pratique des relations internationales**

Le premier ministre Charest a donné un mandat très clair à la ministre des Relations internationales nommée en 2003. Il désirait que les délégations du Québec à l'étranger accroissent leur mission d'affaires et qu'elles accompagnent mieux les entreprises québécoises (Gouvernement du Québec — Ministère des Relations internationales, 2010a). Cependant, en entrevue, l'un des fonctionnaires ayant travaillé à la politique de relations internationales du Québec publiée en mai 2006, *La force de l'action concertée*, confirme qu'ils n'ont reçu aucune consigne ou directive à propos de l'orientation de la politique, sinon d'observer la situation internationale et de présenter la meilleure proposition pour le Québec<sup>6</sup>.

On peut constater que l'Europe a gardé sa place dans cette politique. Que les pays en développement reçoivent une part importante de l'attention du gouvernement québécois. Et que si la Chine est devenue une priorité, ce n'est pas au détriment du Japon (Gouvernement du Québec, 2006:11-12).

La Doctrine Gérin-Lajoie est toujours manifeste — le chapitre 1 de la politique y fait clairement référence (Gouvernement du Québec, 2006, 5). Cependant, sur le terrain, la mondialisation et la montée en importance des autres paliers de gouvernement forcent la présence à la table de négociation des acteurs ayant le contrôle des compétences discutées. En exemple, le fonctionnaire m'indiquait que le Canada et l'Union européenne avaient essayé de négocier une entente sur la mobilité de la main-d'œuvre mais qu'ils n'y=ont jamais arrivés parce qu'ils ne sont pas titulaires des compétences en

---

<sup>6</sup> Entrevue téléphonique, le 23 septembre, 2010.

cause. C'est le Québec et la France qui ont finalement conclu cette entente (Gouvernement du Québec — Ministère des Relations internationales, 2010b).

La sécurité a également été intégrée à la politique. Si autrefois il s'agissait d'un dossier exclusivement fédéral, concernant le militaire, la nouvelle réalité mondiale demande que les États fédérés s'y intéressent également. Que ce soit en matière de terrorisme, de santé ou de criminalité transnationale, les gouvernements subétatiques sont souvent mieux placés pour intervenir ou réagir en première ligne (Gouvernement du Québec, 2006:18).

Avec ses particularités culturelles, les réussites internationales de plusieurs de ses entreprises, le succès que remportent ses artistes sur toutes les scènes du monde, le travail soutenu du MRI et l'activité internationale intensive du premier ministre Charest, le Québec jouit d'une visibilité et d'un prestige inégalé pour un État fédéré. Malgré les changements de gouvernement, la volonté continue d'être actif sur la scène internationale vient renforcer cette situation et fait du Québec un leader parmi les Régions et États fédérés dans le monde. Le Québec s'est donc acquis un excellent « soft power ». Les leviers établis par le MRI lui permettent de choisir facilement le meilleur moyen d'utiliser le pouvoir d'influence à sa disposition et d'en tirer d'importants dividendes.

### **5.3 Le Nouveau-Brunswick**

#### **5.3.1 État des relations internationales**

Les structures appuyant les relations internationales du Nouveau-Brunswick sont loin d'être aussi développées que celles du Québec. La province n'a aucune représentation à l'extérieur du Canada et le premier ministre agit également à titre de ministre des Affaires intergouvernementales (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2010). Ce ministère a trois divisions : les relations nord-américaines (huit employés), qui visent à protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick dans la fédération canadienne et aux États-Unis; la *Politique d'expansion du commerce* (trois employés), qui cherche à minimiser les contraintes aux relations commerciales en intervenant dans la mise en œuvre des accords nationaux et internationaux; et les Relations internationales et la Francophonie (16 employés) (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2010a). Le ministre chargé du cabinet de la Francophonie ne compte toutefois qu'un seul employé. De plus, ce cabinet est sous l'égide du ministère des Affaires intergouvernementales, donc du premier ministre (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2010a), ce qui limite singulièrement sa portée. Le ministère décrit ainsi son mandat :

Le mandat du ministère des Affaires intergouvernementales est d'établir une approche stratégique et globale pour la gestion des rapports avec les autres gouvernements, collectivités et organisations, afin d'appuyer la vision du gouvernement pour le Nouveau-Brunswick. (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2010a)

Toutefois, comme la Colombie-Britannique, mais aussi la Nouvelle-Écosse et le Manitoba, le Nouveau-Brunswick se contente de structures *ad hoc* et centralisées pour administrer ses relations internationales (Nossal, Roussel et Paquin, 2007:545). Puisque

le premier ministre agit à titre de ministre des Affaires intergouvernementales, c'est *de facto* autour de lui que sont construites ces structures.

Naturellement, les relations internationales de cet État sont principalement tournées vers les États-Unis, son principal partenaire commercial (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:9, 13 et 26). D'ailleurs, depuis 1990, il est membre de l'Eastern Regional Conference, un organisme regroupant, en plus du Nouveau-Brunswick, le Québec, la Nouvelle-Écosse et les États de l'est des États-Unis. Il est également membre de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, organisme qui a pris forme lors de la crise du pétrole en 1973 (Nossal, Roussel et Paquin, 2007:551). Cette relation est encore plus soutenue avec son voisin d'outre-frontière, le Maine (Michaud et Boucher, 2006:28).

### 5.3.2 Pratique des relations internationales

Le gouvernement reconnaît dans sa politique internationale le rôle constitutionnel du Canada dans les affaires étrangères (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:7, 13 et 28). Si cela n'est pas en opposition avec la Doctrine Gérin-Lajoie du Québec, la manière de l'exprimer, et de le répéter, laisse entendre que la province se contentera d'un rôle secondaire, en appui au gouvernement du Canada. Cette approche est renforcée par le désir de consolider le partenariat et la collaboration avec le gouvernement fédéral qui est exprimé tout au long de cette même politique (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:7, 11, 13, 15, 17, 21, 27, 28 et 29).

Après les États-Unis, le Nouveau-Brunswick cherche ses partenaires dans les pays ayant en partage l'usage de la langue française et le respect des valeurs universelles, mettant ainsi à profit son intégration au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en tant que gouvernement participant. Il a été intégré à l'Organisation en utilisant une règle d'exception instaurée à l'origine pour permettre l'entrée du Québec dans l'OIF (Michaud et Boucher, 2006:32). Le Nouveau-Brunswick profite aussi de l'entente Mulroney-Johnson de 1985 sur la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Cette entente prévoit la participation du Québec et du Nouveau-Brunswick aux parties de la Conférence portant sur la coopération et le développement. Notons que ces deux parties sont de moins en moins distinctes et que les trois gouvernements se consultent régulièrement (Nossal, Roussel et Paquin, 2007:336-337).

Le but de ces ententes est d'atteindre les objectifs de la politique internationale du Nouveau-Brunswick formulés, entre autres, en fonction du *Plan de prospérité* (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:8), lequel cherche l'atteinte de l'autosuffisance de l'État pour 2026 (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:3-57).

Si le Nouveau-Brunswick peut compter sur quelques bons éléments pour appuyer son « soft power », plusieurs autres manquent indéniablement à son tableau pour tirer le maximum de ses relations internationales. L'attention portée à l'économie du savoir ainsi que la culture acadienne sont des points forts qui rehaussent son prestige. Le gouvernement misait également beaucoup sur des valeurs universelles et supportait les atouts culturels de sa population. Cependant, nous n'avons trouvé aucun grand

événement international pour lui donner une visibilité accrue. Le gouvernement ne peut compter sur de grandes entreprises de renommée internationale pour augmenter son prestige. Finalement, le gouvernement du Nouveau-Brunswick se rattache beaucoup au gouvernement fédéral, si bien qu'il lui délègue une bonne partie de son pouvoir d'influence. Au total, les intentions exprimées sont trop peu soutenues pour que le Nouveau-Brunswick tire pleinement profit de son « soft power ».

## 6. L'analyse

### 6.1 Grille d'analyse

Dans les prochaines pages, nous passerons tour à tour en revue les relations internationales en général puis celles avec la Chine de chacun des États fédérés de notre étude et nous les analyserons en fonction des variables du « soft power ». Pour ce faire, nous définirons pour chaque source de « soft power » des indicateurs applicables aux États fédérés canadiens. Nous chercherons ensuite ces indicateurs dans les énoncés de politique, les communiqués de presse, les discours et les entrevues réalisées. Nous ne nous arrêterons pas simplement à leur existence, mais également au contexte dans lequel ils sont utilisés afin de déterminer s'ils contribuent véritablement au « soft power ».

Des tableaux présentent d'abord les sources du « soft power » : le prestige des institutions, les valeurs et politiques internes du gouvernement et la politique internationale du gouvernement. Dans la seconde colonne, ces sources sont détaillées selon des indicateurs applicables aux États fédérés canadiens.

Pour le *Prestige des institutions*, nous chercherons à dégager de textes et d'entrevues des éléments qui soutiennent les indicateurs suivants :

- Universités et éducation en général, haute culture → Présence et activités d'institutions universitaires réputées; qualité du système éducatif de la province en général; recherche et développement de technologies de pointe; création artistique de haut niveau (littérature, orchestration, cinéma d'auteur, architecture, etc.).
- Culture populaire → Présence d'une identité culturelle distincte; traditions et coutumes propres; créations artistiques commerciales.
- Grandes entreprises → Présence d'entreprises d'envergure internationale; sièges sociaux d'entreprises multinationales ou transnationales.
- Grands événements → Activités culturelles ou sportives à présentation unique (tournoi sportif à présentation rotative ou sélective) ou annuelle (festivals, carnivals, etc.) d'envergure internationale.
- Programmes gouvernementaux → Existence de programmes et de grandes entreprises gouvernementales pouvant offrir une position de leader international dans un domaine particulier.

Dans le cadre des *Valeurs et politiques internes du gouvernement*, nous tenterons de relever les indicateurs suivants lorsqu'ils rejoignent des dossiers internationaux :

- Valeurs universelles → Il s'agit ici de vérifier si les valeurs prônées par le gouvernement dans ses politiques internes concordent avec des valeurs défendues par une majorité d'États. Ces valeurs peuvent être de différentes natures : la démocratie, le développement durable, la laïcité de l'État, l'égalité des sexes ou encore l'ouverture sur les autres cultures.
- Éducation → Cette fois, nous observerons la place de l'éducation dans les priorités du gouvernement pour savoir si les politiques favorisent la poursuite du processus éducatif et l'accessibilité aux cycles postsecondaires. Les investissements en recherche et développement du gouvernement font également partie de cet indicateur.
- Santé → Plus qu'aux seuls investissements, cet indicateur s'attarde à l'importance qu'accorde le gouvernement à la santé de sa population et à la promotion qu'il en fait. C'est également la philosophie sous-jacente au système de santé de cet État.
- Société → Nous examinerons par cet indicateur les grandes lignes des valeurs du gouvernement envers la société qu'il dirige. Nous verrons s'il cherche à développer de nouvelles structures pour soutenir le filet social ou plutôt à réduire cette protection sociale.
- Culture → Cet indicateur prend en considération l'importance de la culture pour le gouvernement, l'énergie déployée pour la valoriser et la protéger. Il souligne aussi la relation avec les autres cultures présentes sur le territoire.

Finalement, pour la *Politique internationale*, nous chercherons pour chacun des États sous notre loupe les éléments constitutifs des indicateurs suivants :

- Présence active → Il ne s'agit pas simplement d'être présent sur la scène internationale, mais d'avoir quelque chose à présenter et à défendre. Pour avoir une véritable valeur, cette présence doit être active.
- Présence du premier ministre → Cet indicateur évaluera l'intérêt du premier ministre à l'égard de la scène internationale (encore une fois, la présence seule ne suffit pas). Le premier ministre qui se rend à une conférence à contrecœur ou qui n'en saisit pas les enjeux est contre-performant pour le « soft power » de son État.
- Énoncé des politiques internationales → Nous nous arrêterons à la profondeur des politiques internationales, aux outils qui s'en dégagent, aux objectifs qu'elles fixent et aux valeurs qui y sont mentionnées.
- Utilisation de la culture → Cet indicateur renvoie à l'utilisation par le gouvernement des particularismes culturels locaux, de sa population et du prestige de ses institutions sur la scène internationale. Si la première source de « soft power » établit l'existence de ces éléments, ici, c'est leur utilisation qui est évaluée — il ne suffit pas d'avoir du prestige, il faut savoir l'exploiter.
- Attitude générale → Ce dernier indicateur représente le comportement général du gouvernement sur la scène internationale : la concordance entre les valeurs internes et leur application aux relations internationales de l'État, l'attitude positive et constructive du gouvernement dans ses relations et son implication dans la recherche de solutions aux problèmes internationaux.

Pour la troisième colonne, nous avons choisi des exemples étayant chacun de ces indicateurs. Ils ont été sélectionnés dans les énoncés de politique internationale, les discours, les entrevues, les communiqués de presse et les prises de position de chacun des États fédérés canadiens de notre étude. Ils ne sont mentionnés qu'à titre d'indicatif, pour aider à comprendre ce que cet indicateur représente pour l'État fédéré en question. Les exemples varient d'un État fédéré à l'autre, ce qui permet de faire ressortir les différentes facettes du « soft power » selon la situation particulière d'un État. Ces exemples n'ont aucune incidence directe sur la cote accordée à un État pour un indicateur donné. Toutefois, la facilité ou la difficulté à en trouver est révélatrice de la cote effectivement attribuée à l'égard de cet indicateur.

Les deux dernières colonnes présentent une évaluation des États fédérés à l'étude pour chacun des indicateurs. L'avant-dernière établit une cote pour leurs relations internationales en général et l'autre pour leurs relations avec la Chine. Ces cotes sont universelles, c'est-à-dire qu'elles ont une même base et une même importance pour chaque État fédéré. Les États sont ainsi traités sur un pied d'égalité.

La notation en dixièmes ou en percentile aurait été trop précise pour ce type d'évaluation, et elle aurait pu ouvrir la porte à nos impressions personnelles. Afin d'éviter cet écueil, nous avons restreint les cotes possibles pour les indicateurs à :

- A→ lorsque l'indicateur et son utilisation en appui au « soft power » sont *présents de façon constante*;
- B→ lorsque l'indicateur est *parfois présent* ou que, malgré sa présence, son utilisation n'appuie pas nécessairement le « soft power ».
- C→ lorsque l'indicateur est *rarement ou jamais présent*.

## 6.2 Colombie-Britannique

### 6.2.1 Analyse du « soft power »

L'énoncé de politique de la Colombie-Britannique est en très grande partie axé sur les relations économiques, laissant de côté les autres aspects des relations internationales. Il n'est donc pas surprenant de voir une absence presque totale d'outils d'influence dans cette politique.

Dans les quelques sections où l'énoncé de politique s'adresse à un lectorat international, il ressort que la Colombie-Britannique est reconnue mondialement comme la capitale nord-américaine du commerce et de la culture de l'Asie-Pacifique (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:25). Toutefois, l'énoncé retourne rapidement à son auditoire interne, pour lequel il souligne que la province doit mettre à profit différents points, dont la croissance des échanges culturels et de la demande pour l'éducation en Asie-Pacifique. La politique avance que la « Porte du Canada sur l'Asie-Pacifique » doit devenir une priorité nationale pour créer en Asie l'impression que le Canada est un acteur sérieux dans la région Asie-Pacifique (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:26), mais ce dernier objectif semble être laissé entre les mains du gouvernement fédéral, sans suite.

Dans les stratégies, il est noté que son système d'éducation est l'un des meilleurs au monde et que l'un des cinq grands buts du gouvernement est de faire de la province le territoire le plus éduqué du continent, ce qui rehausse assurément son prestige (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:35). Il est même indiqué que le système d'éducation est probablement son meilleur atout économique (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:36). De plus, le gouvernement veut bâtir sur ses forces et ses liens culturels pour faire de la province un leader de la région Asie-Pacifique en matière de tourisme, d'éducation, de recherche et d'innovation, d'affaires ainsi que de services financiers (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:35). Pour ces raisons, au tableau 6.2, le gouvernement a reçu la cote A pour les indicateurs *Valeurs universelles* et *Éducation*. Cependant, parce que la province souligne son problème de main-d'œuvre qualifiée, l'indicateur *Universités et éducation en général, haute culture* n'a reçu que la cote B (voir Tableau 6.2).

Alors qu'une approche basée sur le « soft power » chercherait à promouvoir la qualité de ses ressources humaines et l'importance de son commerce, qu'elle mettrait en valeur son statut de Porte du Canada sur l'Asie-Pacifique ou encore qu'elle présenterait la meilleure face de l'État, l'énoncé signale plutôt les forces et faiblesses en vue d'améliorer la politique. En ce sens, il donne l'impression d'être un document interne qui n'aurait pas dû être divulgué publiquement. Sur le plan du « soft power », le résultat est véritablement contre-productif. Pour cette raison, les autres aspects de la section *Prestige des institutions* n'affichent qu'une cote C, à l'exception notable des *Grands événements*. Effectivement, l'utilisation des Jeux olympiques pour créer du prestige et de la visibilité est excellente.

Les grandes entreprises capables de faire rayonner la Colombie-Britannique au niveau mondial, ou ne serait-ce que dans la région Asie-Pacifique, ne sont nulle part mentionnées dans la politique ou dans les communiqués de presse. Intrust pour être un excellent partenaire pour favoriser le tourisme. De son côté, Arc'teryx est l'une des entreprises les plus prestigieuses du monde du plein air, un autre domaine lié au tourisme. Alors que l'énoncé souligne le désir de faire de la Colombie-Britannique un leader en tourisme, le silence sur ces entreprises ainsi que sur Whistler et les montagnes Rocheuses a de quoi étonner; il explique d'ailleurs la cote C à ce chapitre. Le gouvernement n'insiste que très peu sur ses *Valeurs et politiques internes*. Après avoir souligné les liens entre le gouvernement et la culture, la politique est muette sur l'intégration des Autochtones et le partage de l'espace. Ainsi, la cote B a été accordée aux indicateurs *Société* et *Culture*. Pour ce qui est de l'indicateur *Santé*, le gouvernement n'en parle jamais, d'où l'attribution de la cote C.

Finalement, nous ne retrouvons que la cote B pour les indicateurs *Présence active* et *Présence du premier ministre* de la source *Politique internationale*. Ces résultats ont été donnés en considération de l'action à l'international et non seulement en Asie-Pacifique. Le premier ministre a une bonne présence en Asie et sur la côte ouest américaine, mais il est complètement absent du reste du monde. De même pour l'*Énoncé de politique*, qui ne s'applique qu'à l'Asie-Pacifique et ignore le reste de la planète. Dans ce dernier cas, nous devons ajouter qu'en raison de l'image négative qu'il présente de la Colombie-Britannique, il est peu convainquant (cote C).

## 6.2.2 Avec la Chine

Comme la politique vise uniquement l'Asie-Pacifique, la Chine y est naturellement très présente, mais pas plus que l'Inde, le Japon ou la Corée du Sud. Il n'est donc pas surprenant que cette politique porte un regard attentif à la croissance de l'économie chinoise, pour deux raisons : d'abord, dans une vision de marché à conquérir, la Chine constitue un intérêt majeur; ensuite, il s'agit du déploiement d'un concurrent dans le marché américain, où le Canada était jusqu'à tout récemment le principal exportateur — place que la Chine lui a ravie.

La Colombie-Britannique avait déjà prévu profiter de l'impulsion unique créée par les Jeux olympiques de Beijing et de Vancouver pour développer ses liens avec l'Empire du Milieu sur des bases économiques et culturelles (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:14). Le fait que des liens culturels aient été inclus dans l'énoncé permet d'y voir une utilisation de « soft power ». Cependant, lorsque l'énoncé se fait plus précis sur le parti à tirer des Jeux olympiques, nous comprenons que la véritable intention du gouvernement est d'aborder l'impulsion olympique comme une occasion d'affaires, un moment favorable avec la Chine sur lequel il faut miser pour promouvoir les produits locaux (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:28). Il ne s'agit plus que d'une simple opération de marketing.

D'un point de vue de « soft power », bien que la politique soit plutôt décevante dans son approche, les actions du gouvernement sont très bien exécutées en fonction de maximiser l'impact de l'événement. Pour l'indicateur *Grands événements*, au tableau 6.2, nous ne pouvons sous-estimer l'impact du pavillon et l'utilisation des Jeux olympiques; nous avons accordé la cote A.

Le gouvernement de la province relève dans sa politique certains éléments qui, s'il les exploitait convenablement, pourraient contribuer à son « soft power » auprès de la Chine. Il note une importante immigration en provenance de la Chine (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:33) et rappelle que les Chinois forment le deuxième plus important groupe d'immigrants au Canada (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:45). Seulement, il n'exprime aucune intention d'en profiter pour soutenir ses liens avec l'Empire du Milieu. Pour cet indicateur, il obtient la cote C.

La politique signale aussi que 30 % des étudiants qui se présentent à un examen de langue seconde ont choisi une langue asiatique, dont le mandarin (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:19). Les besoins en éducation de la Chine sont également relevés (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:21) en tant qu'élément clé du développement de ce pays (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:36). Toutefois, dans le profil de la Chine, le secteur de l'éducation se résume à une simple source d'étudiants étrangers (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007:45), ce qui donne à penser que le gouvernement ne saisit pas le potentiel de ces éléments en termes de « soft power ».

D'un autre côté, lors d'un passage dans la capitale chinoise, le premier ministre a fait un usage parfait du système éducatif de la Colombie-Britannique comme outil de « soft power » :

We have great schools and post-secondary institutions in B.C., and we want to work with China to make those resources available to Chinese students [...] Expanding our educational partnerships will create new opportunities for Chinese students and help build even greater cultural and economic exchanges between China and B.C. in the future. (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008c)

Plus loin, dans le communiqué de presse, il est ajouté :

« B.C. public colleges and universities are involved in approximately 40 partnership agreements with Chinese institutes allowing for the exchange of students, faculty and research. China is also the second-largest source of international students in B.C., with approximately 4,000 Chinese students studying at B.C.'s 27 public post-secondary institutions. » (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008c)

Lors d'un autre passage en 2007, à Hong Kong cette fois, le premier ministre mentionne très brièvement des liens en éducation avec la Chine (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008g), et en 2008, de retour à Beijing, il souligne fièrement une nouvelle entente avec le ministère chinois de l'Éducation. Cependant, l'entente est issue d'une initiative chinoise dans le cadre du développement de son « soft power » par les Instituts Confucius (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008h). Pour ce qui est de l'*Utilisation de la culture*, nous n'avons trouvé que très peu d'allusions. Une exposition de photos (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008b) dans la province jumelle, le Guangdong, semble être une excellente (mais rare) occasion d'utiliser cette source de « soft power ».

La culture est l'un des peu nombreux éléments pour lesquels la Colombie-Britannique positionne efficacement son « soft power ». C'est ce qui a motivé la cote A à l'indicateur *Universités et éducation en général, haute culture*. Cependant, au vu de la série de commentaires négatifs émis dans la politique sur le niveau d'éducation de sa main-d'œuvre et les difficultés de l'immigration qualifiée, nous ne pouvons qu'accorder la cote B pour l'indicateur *Éducation*.

Les programmes gouvernementaux du pavillon Colombie-Britannique–Canada aux Jeux olympiques de Beijing et de la Porte du Canada sur l'Asie-Pacifique ont servi à faire la promotion de la Colombie-Britannique. Ce sont des points qui renforcent son image en Chine. Le traitement de la Porte du Canada nous impose toutefois de ne lui attribuer que la cote B à l'indicateur *Programmes gouvernementaux*.

L'ouverture sur les autres cultures et le respect de l'environnement sont rappelés dans l'énoncé de politique, mais aussi par le programme de la Colombie-Britannique à Shanghai. Ces éléments ont valu un A à la province à l'indicateur *Valeurs universelles*. Ce sont là quelques points où les valeurs de la Chine peuvent coïncider avec celles d'un des États fédérés canadiens.

Le silence sur la santé et la culture dans les relations avec la Chine nous oblige à attribuer à ces deux indicateurs la cote C. La culture était pourtant un élément où le gouvernement voulait se démarquer et prendre une position de leader. C'est un autre aspect où il a laissé son « soft power » à l'état de potentiel.

Les nombreuses visites du premier ministre ne peuvent pas passer inaperçues. D'ailleurs, son premier voyage outre-mer en tant que premier ministre s'est fait en Chine en passant par Hong Kong et Shanghai (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008i), qui sont toutefois des capitales économiques et non politiques. De plus, son désir de participer activement à l'ensemble Asie-Pacifique rehausse le poids de son action. Pour ces raisons, il était impossible de ne pas accorder la cote A aux indicateurs *Présence active* et *Présence du premier ministre*.

Si le gouvernement reconnaît l'importance d'être présent en Chine, ce n'est que pour promouvoir les investissements dans la province et la Porte de l'Asie-Pacifique (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2007, 29). La politique est presque uniquement tournée vers les intérêts économiques des relations avec la Chine, ce qui n'est pas étonnant lorsque l'on considère le ministère qui l'a produite. Il est toutefois intéressant de noter que les communiqués donnent généralement des relations internationales de cette province une image différente de celle de la politique étudiée. On remarquera également que seule la Colombie-Britannique affiche à la colonne *Utilisation en général* une cote moins généreuse qu'à la colonne *Utilisation envers la Chine*, et ce, parce que la politique est exclusivement orientée vers l'Asie et laisse dans l'ombre le reste de la scène internationale.

**Tableau 6.2 - Analyse du « soft power » de la Colombie-Britannique**

<b>Colombie-Britannique</b>				
Sources de <i>soft power</i>	Indicateurs	Exemples	Utilisation en général	Utilisation envers la Chine
Prestige des institutions	Universités et éducation en général, haute culture	Instituts asiatiques, technologie d'énergies renouvelables, un des meilleur système éducatif au monde, niveau d'éducation de la main-d'œuvre	B	A
	Culture populaire	Diasporas asiatiques importantes, multiculturalisme, reconnue capitale nord-américaine du commerce et de la culture pour l'Asie-Pacifique	C	C
	Grandes entreprises	Arc'teryx, Intrawest, Telus	C	C
	Grands événements	Jeux olympiques	A	A
	Programmes gouvernementaux	Environnement d'affaires compétitif, qualité de la vie, Porte du Canada sur l'Asie-Pacifique	C	B
Valeurs et politiques internes du gouvernement	Valeurs universelles	Ouverture aux autres langues et aux autres cultures, environnement	A	A
	Éducation	Objectif du territoire le plus éduqué du continent	A	B
	Santé	Programme de santé universel	C	C
	Société	Faible coût de la vie (inégalé), création d'emplois	B	B
	Culture	Liens forts entre le gouvernement et la culture, intégration des Autochtones et partage de l'espace	B	C
Politique internationale	Présence active	Ouverture du Canada sur l'Asie, développement des relations avec les voisins asiatiques et américains	B	A
	Présence du premier ministre	Visites officielles, attitude personnelle	B	A
	Énoncé des politiques internationales	Présence d'une politique, valeurs annoncées	C	B
	Utilisation de la culture	Échanges culturels et en éducation, momentum olympique	B	B
	Attitude générale	Relations d'affaires à long terme, approche coordonnée	B	B

## 6.3 Québec

### 6.3.1 Analyse du « soft power »

Dès les premiers contacts téléphoniques en préparation des entrevues, le fonctionnaire québécois chargé de l'administration des relations internationales nous indiquait qu'il n'était pas très familiarisé avec la théorie du « soft power » et qu'il n'avait pas d'indication que le Québec travaillait selon cette approche. Une conversation plus détaillée avec un autre fonctionnaire, qui a participé à la rédaction de la politique québécoise de relations internationales, confirme cette première impression. Cependant, les fonctionnaires québécois du MRI ont découvert 5 leviers sur lesquels ils pouvaient agir pour atteindre leurs objectifs :

- **Les réseaux universitaires**

L'utilisation des relations universitaires internationales en partant du principe que les chercheurs universitaires ont une forte influence sur le politique dans leur domaine.

- **La société civile**

L'utilisation d'associations de la société civile, voire leur création, pour influencer les gouvernements. Si leur champ d'action est principalement national, certaines peuvent avoir des répercussions internationales.

- **Les relations bilatérales**

L'utilisation des rencontres bilatérales pour pousser une idée, mais également pour inciter les décideurs à écouter leurs spécialistes (les chercheurs universitaires) et leur société civile. Ce levier a un effet direct sur le suivant.

- **La Francophonie (OIF)**

Longtemps le seul organisme où le Québec avait accès à des rencontres multilatérales. Aujourd'hui s'y sont ajoutés l'UNESCO et le CCGRP.

- **Le MAECI**

L'utilisation d'une forme de lobbyisme auprès du MAECI (ministères des Affaires étrangères et du Commerce international) afin d'influencer les décisions du gouvernement canadien en faveur des propositions du gouvernement québécois.

Cette liste de leviers est présentée sans plus de détails dans la politique de relations internationales du Québec (Gouvernement du Québec, 2006, 27). Ce qui est très intéressant, c'est que la liste recoupe en plusieurs points les sources de « soft power ». Ainsi, sans avoir l'intention explicite d'appliquer un « soft power », c'est précisément ce que font les fonctionnaires du MRI. Par le recours aux réseaux universitaires et à la société civile, c'est l'influence du *Prestige des institutions* qui est recherchée. Par les relations bilatérales et multilatérales, ce sont l'*Attitude générale* ainsi que les *Valeurs et politiques internes du gouvernement* qui sont mises de l'avant sur la scène internationale. Nous sommes donc en présence d'une véritable utilisation du « soft power ». Ces sources de « soft power » sont rehaussées par l'approche « en 5 leviers » du MRI, comme on le voit au tableau 6.3 dans les sections *Universités et éducation en général*, *haute culture*, *Grandes entreprises*, *Présence active*, *Utilisation de la culture* et *Attitude générale*.

Quelques mois après sa nomination, lors d'une série de discours au Japon (Gouvernement du Québec, 2010c-i), la ministre des Relations internationales et de la

Francophonie, Monique Gagnon-Tremblay, passait en revue chacune des sources du « soft power », choisissant d'insister sur l'une ou sur l'autre en fonction de son auditoire. Un élément de discours repris de différentes manières met en relief le prestige des institutions québécoises les plus connues au Japon :

L'émergence de nouvelles technologies dans les secteurs de pointe que je viens de citer montre tout le chemin parcouru par le Québec depuis quelques années. Aujourd'hui, l'économie québécoise repose à 70 % sur le secteur des services et non plus seulement sur les ressources naturelles. En voici la preuve :

- Montréal est le siège de 60 % de toutes les sociétés d'ingénierie du Canada.
- 40 % de l'industrie canadienne des télécommunications est établie au Québec.
- Québec est un chef de file du multimédia, de l'optique et de la photonique.
- La région montréalaise est le troisième centre aéronautique mondial après Seattle (Boeing) et Toulouse (Airbus).
- Québec est responsable de quelque 50 % des livraisons et 50 % des investissements dans l'industrie biopharmaceutique canadienne. (Gouvernement du Québec, 2010j)

Nous pouvons reconnaître ici les sources de « soft power » incluses dans la section *Prestige des institutions* et plus précisément la section *Grandes entreprises*. Nous retrouvons également la haute technologie à l'indicateur *Universités et éducation en général, haute culture*; la cote A pour cet indicateur est amplement justifiée. Si l'indicateur *Grandes entreprises* n'a pas la cote A, c'est que l'énoncé de politique n'en fait pas mention.

Lors d'autres discours, la ministre met en évidence un lien culturel unissant le Québec et le Japon :

Les premiers contacts entre le Québec et le Japon remontent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en 1898 que sœur Marie-Hélène Paradis, missionnaire québécoise, s'installa au Japon où elle passera toute sa vie. Par la suite, des centaines d'autres Québécois et Québécoises ont traversé le Pacifique, d'abord inspirés par des raisons spirituelles, pour installer des missions et fonder des écoles. Une soixantaine d'établissements scolaires, de la maternelle au collège universitaire, furent ainsi fondés par les diverses congrégations québécoises. Dès leur arrivée en terre nipponne, ces missionnaires ont adopté les coutumes et la langue japonaises. Plusieurs ont également acquis la citoyenneté japonaise. (Gouvernement du Québec, 2010c)

Elle donne de cette manière un rôle d'ambassadrice de la culture du Québec à sœur Marie-Hélène Paradis. Cette fois, c'est la *Culture populaire* qui est visée pour la source *Prestige des institutions*. On y observe aussi une excellente *Utilisation de la culture*. Pour ces raisons, nous avons attribué la cote A à ces indicateurs.

Encore, dans d'autres sections de discours, elle met en relief les *Valeurs et politiques de son gouvernement* à l'interne :

Les principes qui guideront le gouvernement libéral dans sa gestion sont, tout simplement, les principes d'une bonne gestion. En premier lieu, le gouvernement recentrera l'État sur ses missions essentielles : santé, savoir, prospérité, sécurité et identité. En second lieu, dans ces missions essentielles, la principale préoccupation du gouvernement sera la qualité du service au citoyen.

Le troisième principe est d'assurer la transparence et l'efficacité de notre gouvernance. Les citoyens du Québec sont en droit de savoir ce que fait le gouvernement de leur argent et s'il est utilisé d'une manière efficace. Le dernier principe réfère à la décentralisation, au partenariat et à l'imputabilité. L'État doit apprendre à déléguer et à faire confiance. Les partenaires éventuels, que ce soit une municipalité, un organisme communautaire ou une entreprise privée, seront imputables des responsabilités confiées et des ressources consacrées devant les élus de l'Assemblée nationale.

Sur la base de ces quatre principes, le gouvernement a entrepris six grands chantiers :

- 1) la révision des structures de l'État et des programmes gouvernementaux,
- 2) la révision des modes d'intervention du gouvernement dans l'économie,
- 3) la réorganisation des services de santé,
- 4) l'examen des perspectives de décentralisation et de déconcentration,
- 5) le recentrage du réseau d'éducation sur l'élève et l'étudiant et
- 6) la simplification et l'allègement du fardeau fiscal des contribuables.

(Gouvernement du Québec, 2010c)

Tant les fonctionnaires que la ministre adoptent nettement une approche dans la voie du « soft power », même s'ils ne le font pas consciemment.

Cela se reflète dans notre évaluation du « soft power » du Québec au chapitre de ses relations internationales en général, dans le tableau 6.3, où on remarquera dix cotes A et trois cotes B. Le « soft power » est indéniablement à l'œuvre.

Le mot de la ministre Gagnon-Tremblay en introduction de la politique pointe vers deux des sources de « soft power ». Elle évoque d'abord la *Culture populaire* et la *Haute culture* lorsqu'elle souligne que le Québec est « la seule société nord-américaine à majorité francophone » et que c'est « une société de savoir, à l'économie moderne (Gouvernement du Québec, 2006:IX) [...] ». Ensuite, à deux reprises, elle présente l'attitude qu'entend conserver le Québec sur la scène internationale en indiquant qu'elle forme la trame de fond de la politique. Elle parle d'une action forte, mais également d'action concertée, multilatérale et en ralliant des partenaires (Gouvernement du Québec, 2006:IX et X). Un tel vocabulaire montre une ouverture et un désir de collaboration avec les autres gouvernements de la part du gouvernement du Québec. Cette orientation s'inscrit directement dans la source *Politique internationale* et plus particulièrement les indicateurs *Énoncé des politiques internationales* et *Attitude générale*. D'où la cote A pour ces indicateurs.

Tout au long du document, les valeurs du Québec, des valeurs qu'on dit largement partagées par les autres États, sont énumérées. On y relève la recherche de pointe, qui est également un facteur de prestige, d'autant plus que la politique stipule que le

Québec doit y consacrer 3 % de son PIB en 2010 (Gouvernement du Québec, 2006:15), soit le niveau atteint par les pays qui en font une priorité. On peut en outre lire que la démocratie et le respect du droit orientent l'action internationale du Québec, ce que renforce l'attachement à la *Charte des droits et libertés de la personne*, à l'égalité hommes-femmes, au refus de la violence, à la laïcité des institutions, au pluralisme (Gouvernement du Québec, 2006:21), à l'équilibre des relations de travail, au développement durable, à l'accessibilité aux études supérieures et à la solidarité envers les plus démunis (Gouvernement du Québec, 2006:81). Et un chapitre est consacré à l'effort de solidarité internationale.

Toutes ces valeurs favorisent l'image du Québec sur le plan international et, dans le cadre de la deuxième source de « soft power », lui confèrent une position enviable. Cependant, à l'exception du développement durable et de l'environnement, nous n'avons noté dans aucun communiqué ou discours une mention des valeurs du Québec. Sur la base de ces données, nous avons accordé la cote B pour l'indicateur *Valeurs universelles*. De plus, nulle part la santé n'est mentionnée. Comme pour la Colombie-Britannique, un potentiel de « soft power » demeure inutilisé; c'est ce qui explique la cote C à cet indicateur.

L'identité et la culture du Québec sont aussi fréquemment rappelées et font l'objet d'un chapitre complet (Gouvernement du Québec, 2006:VI). Le caractère francophone, unique en Amérique du Nord, est un point important que la politique ne manque pas de souligner à maintes reprises. On sent une conscience aiguë du caractère primordial de cette culture et de l'impact qu'elle a sur les relations internationales de l'État.

À l'égard du prestige, la politique regorge de données soulignant la réussite du Québec. Pour n'en citer que quelques-unes : le nombre de travailleurs possédant un diplôme postsecondaire est de 61,4 % (Gouvernement du Québec, 2006:19); plus de la moitié des représentations artistiques canadiennes à l'étranger sont québécoises (Gouvernement du Québec, 2006, 83); ou encore, la plus forte concentration de travailleurs bilingues et polyglottes en Amérique est au Québec (Gouvernement du Québec, 2006:83). Ce dernier point, en plus d'ajouter au prestige de la réussite québécoise, démontre que la promotion de la langue française par le gouvernement ne signifie pas une fermeture aux autres langues, rappelant du même coup une autre valeur du Québec.

En terminant, les programmes gouvernementaux québécois qui ont nourri son prestige sont aujourd'hui à l'abandon. La langue française est de moins en moins protégée et la Caisse de dépôt et placement s'éloigne de son mandat original. Le Québec récolte donc la cote C à l'indicateur *Programmes gouvernementaux*.

### 6.3.2 Avec la Chine

La politique du gouvernement du Québec s'intéresse à la Chine sur plusieurs points. La mondialisation qui profite aux économies émergentes du groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) influence son orientation. Le gouvernement veut « s'adapter au nouvel environnement économique mondial, consolider sa position sur ses marchés traditionnels et tirer profit des occasions offertes par les économies émergentes

(Gouvernement du Québec, 2006:12) ». Il veut aussi « consolider et accroître les échanges économiques du Québec avec les États-Unis et l'Europe et les diversifier vers un certain nombre de marchés porteurs (Gouvernement du Québec, 2006:62) ». La Chine compte parmi ces derniers aux côtés d'autres marchés émergents et du Japon (Gouvernement du Québec, 2006:62). Dans son redéploiement des ressources et effectifs du MRI, le gouvernement entend augmenter le personnel de ses bureaux de Shanghai et Beijing (Gouvernement du Québec, 2006:110), ce qui démontre bien son intérêt pour la Chine.

De fait, les exportations québécoises sont en forte croissance sur le marché asiatique. Si, en 2006, le Japon était toujours en tête, la Chine le suivait de très près (Gouvernement du Québec, 2006:45). L'essor de l'économie chinoise promet de nombreuses occasions dont le Québec devra profiter. La relation bien établie avec la Chine permet d'envisager des collaborations dans plusieurs domaines techniques et scientifiques, entre autres en matière d'éducation et de culture (Gouvernement du Québec, 2006:35). Sur ce dernier point, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et ministre du Tourisme, Raymond Bachand, a signé une entente en mai 2007 (Gouvernement du Québec, 2010e), laquelle renforçait le levier universitaire ou, sur notre grille, l'indicateur *Universités et éducation en général, haute culture* ainsi que l'indicateur *Attitude générale*. Mais ce n'est là qu'un exemple parmi les 20 ententes et 15 projets de coopération conclus avec la Chine en date d'octobre 2010, dont plusieurs portent sur l'enseignement ou la recherche technologique (Gouvernement du Québec, 2010g).

Dans le domaine de la recherche, le gouvernement du Québec désire créer des partenariats bilatéraux et multilatéraux. La Chine, déjà l'une des 10 nations investissant le plus en recherche et développement (Gouvernement du Québec, 2006:53), est au nombre des pays ciblés comme partenaires (Gouvernement du Québec, 2006:54-55). Très profitable pour les deux États, ce type de partenariat permet non seulement de démontrer le prestige des recherches d'un partenaire, mais aussi d'atteindre de nouveaux sommets qui seront avantageux pour tous les deux. Ainsi, la cote A va de soi pour les indicateurs *Universités et éducation en général, haute culture* et *Attitude générale*.

Les missions du premier ministre en 2005 et 2008 affirment clairement l'intérêt du Québec pour la Chine. La première de ces deux visites avait pour cadre la plus importante mission que le Québec ait organisée en Chine jusque là (Gouvernement du Québec, 2006, VII). Elle comprenait des gens du milieu institutionnel et des représentants du monde des affaires. Le fait que le gouvernement et l'institutionnel viennent appuyer l'économie se traduit par une image très forte et très positive du Québec, ce qui est excellent pour son « soft power ». La seconde mission s'est déroulée à la veille des Jeux olympiques de Beijing. C'est lors d'une rencontre de la CCGRP que le premier ministre a pris la route du Shandong, avant de se rendre à l'ouverture des Jeux. Cette fois, c'est la Chine qui faisait valoir son « soft power ». Les présences du premier ministre québécois en Chine nous permettent d'accorder la cote A pour cet indicateur.

Selon le fonctionnaire qui a travaillé à la rédaction de la politique québécoise, c'est à la demande du Québec que le Shandong a été invité à prendre part à la CCGRP. La

Bavière, autre membre de la CCGRP, avait déjà de nombreux liens bien implantés dans cette province de Chine. Profitant de ces liens, le Shandong a pu prendre place à la table de la CCRGP, illustrant ainsi l'utilisation des plateformes multilatérales par le Québec.

L'attitude positive, ouverte et collaboratrice du Québec a été payante. En effet, six des 15 projets de collaboration impliquent le Shandong. En septembre 2010, le gouvernement du Shandong a récompensé le Québec pour l'excellence de sa relation de coopération et ses liens d'amitié (Gouvernement du Québec, 2010k). De plus, Montréal et Shanghai ont fêté en 2010 leurs 25 ans de jumelage, événement mis en lumière à l'Exposition universelle de Shanghai et qui portait sur les pratiques urbaines optimales (Gouvernement du Québec, 2010f). Il s'agit ici d'une véritable *Présence active* du Québec en Chine, dont la Chine elle-même a souligné la qualité. La cote A s'imposait pour cet indicateur.

Il ne faut pas se surprendre du score parfait du Québec dans l'*Utilisation envers la Chine* de la *Politique internationale* de notre grille. Si le premier ministre n'est allé en Chine que deux fois, comparativement aux six fois du premier ministre de la Colombie-Britannique, il ne faut pas oublier qu'il rencontre en plus les dirigeants de cette province à la CCGRP. Il faut également prendre en compte ce qui est attendu d'un gouvernement : que la Colombie-Britannique se rapproche de la Chine tiendrait beaucoup plus de l'évidence qu'un rapprochement du gouvernement du Québec.

En termes d'utilisation du « soft power », l'ombre au tableau du Québec est sans contredit les *Valeurs et politiques internes du gouvernement*. Force est d'admettre que la promotion de la Francophonie, de la *Charte des droits et libertés de la personne*, d'un programme de santé universel et de la démocratie n'a pas véritablement d'écho en Chine. Les plus faibles résultats de cette section sont donc assez prévisibles. C'est pour cela que nous n'avons pratiquement que des C à ces indicateurs. L'exception de l'éducation se reconnaît facilement dans les ententes bilatérales signées avec la Chine.

Il est intéressant de noter que le gouvernement québécois mise peu ou pas sur les *Grands événements* pour faire valoir son prestige en Chine. De plus, bien que les *Grandes entreprises* aient participé aux missions du gouvernement québécois, elles n'ont jamais été mises à l'avant-scène dans les discours, les communiqués de presse ou l'énoncé de politique en ce qui a trait à la Chine. Pourtant, ce n'est pas parce qu'elles boudent les missions et ne collaborent pas au prestige québécois : Bombardier a des bureaux à Beijing, Shanghai, Guangzhou et Hong Kong, SNC-Lavalin à Beijing et Shanghai, et le Cirque du Soleil a un spectacle permanent à Macao. Finalement, nous n'avons trouvé aucune mention du docteur Norman Bethune, véritable héros en Chine, qui a œuvré à l'Hôpital Royal-Victoria et à l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal — un élément important de la *Culture populaire*. Ces points expliquent les cotes B, C et C que nous retrouvons à ces sections du tableau 6.3.

Tableau 6.3 - Analyse du « soft power » du Québec

Québec				
Sources de <i>soft power</i>	Indicateurs	Exemples	Utilisation en général	Utilisation envers la Chine
Prestige des institutions	Universités et éducation en général, haute culture	Réseaux universitaires, main-d'œuvre hautement qualifiée, culture (européenne-américaine), système légal mixte (Code civil - Common law)	A	A
	Culture populaire	Seul État à majorité francophone en Amérique, présence d'importantes diasporas, Céline Dion, Cirque du Soleil, Norman Bethune	A	B
	Grandes entreprises	Bombardier, SNC-Lavalin, Dessau, Cirque du Soleil, Hydro-Québec	B	C
	Grands événements	Carnaval de Québec, Festival de Jazz, Festival Juste pour rire, FrancoFolies	B	C
	Programmes gouvernementaux	Filet social, Office de la langue française, Caisse de dépôt et placement	C	C
Valeurs et politiques internes du gouvernement	Valeurs universelles	Développement durable, démocratie, <i>Charte des droits et libertés de la personne</i> , égalité des femmes, refus de la violence	B	C
	Éducation	Recherche et développement, accessibilité aux études supérieures	A	A
	Santé	Programme de santé universel	C	C
	Société	Société de droit, laïcité des institutions	A	C
	Culture	Diversité linguistique et culturelle, affirmation de l'identité francophone	A	C
Politique internationale	Présence active	Action forte, dynamique et autonome, respect de la politique étrangère canadienne	A	A
	Présence du premier ministre	Visites officielles, attitude personnelle	A	A
	Énoncé des politiques internationales	Approche concertée et multilatérale, Francophonie/UNESCO/CCGRP	A	A
	Utilisation de la culture	Partenariats internationaux, intégration des villes et universités	A	A
	Attitude générale	Participation aux forums mondiaux, partenariats	A	A

## 6.4 Nouveau-Brunswick

### 6.4.1 Analyse du « soft power »

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas développé explicitement la stratégie de relations internationales qu'il présente dans le document *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, d'après la théorie de Nye. Cependant, le « soft power » y tient une place importante et transparait rapidement. Les allusions commencent dès le message du premier ministre, en page 5 de l'énoncé de politique :

L'image favorable du Canada partout dans le monde offre au Nouveau-Brunswick une base solide. Nous devons toutefois aussi bâtir notre propre réputation sur la scène internationale, en misant sur l'excellence des produits et services que nous offrons. (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:5)

Plus loin, on lit : « Pour connaître le succès, nous devons [...] agir avec compassion en tant que membre responsable de la communauté internationale (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:5) ». Nous avons là une autre référence directe à la troisième source de « soft power », à l'indicateur Attitude générale dans les relations internationales. Cette attitude de compassion est donc un axe clé du texte, et elle se retrouve aussi dans les communiqués, ce qui concrétise les intentions annoncées (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2010b). Ainsi, dès l'introduction de cette politique, des arguments favorables à l'indicateur Attitude générale sont avancés. La table est mise pour parler de « soft power ».

Au sujet de l'image projetée par cet État à l'international, la politique inclut les citoyens en indiquant qu'ils « agissent comme ambassadeurs de la province. L'image à l'étranger est le reflet direct des gens du Nouveau-Brunswick (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:10) [...] ». Que ce soit lors de rencontres d'affaires à l'étranger ou dans l'accueil des touristes, c'est l'image internationale de la province qui y gagne. Le Nouveau-Brunswick veut également adopter un « programme d'ambassadeurs dans la fonction publique dans le but d'établir [...] des compétences internationales chez les employés du gouvernement (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:25) [...] ». Cette conscience de l'importance de l'image à l'étranger démontre que le gouvernement porte attention à cette source de « soft power ». Pour cette raison, nous avons accordé la cote A à la section Attitude en général au tableau 6.4.

Les principes directeurs de la politique font référence à la culture et au prestige du Nouveau-Brunswick. Un élément essentiel de sa culture est le fait qu'il est le seul État fédéré canadien officiellement bilingue, ce que la politique ne manque pas de souligner à plusieurs reprises. Le caractère francophone est aussi un élément clé qui revient dans plusieurs communiqués, particulièrement pour faire valoir les liens avec l'OIF (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2010c-d).

Le Nouveau-Brunswick cherche également à promouvoir ces particularités culturelles en se qualifiant de terre d'accueil pour l'immigration. La politique postule que l'immigration est une « riche source d'idées nouvelles et de diversité culturelle (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:16) [...] ». En 2006, près de 2 % de la population de la

province appartenait à une minorité visible et 3,67 % de celle-ci était issue de l'immigration (Statistique Canada, 2007a). Bien que ce soient encore des pourcentages assez faibles, cette diversité offre à la province un atout pour développer son « soft power » puisque cette population lui apporte les avantages d'une plus-value culturelle et de porte-parole de premier ordre auprès des citoyens d'origine. Le caractère bilingue, quant à lui, donne un accès aux grandes communautés que sont le Commonwealth et la Francophonie, sans oublier les États-Unis, le principal partenaire économique.

Pour le prestige, il est mentionné que la population néo-brunswickoise est hautement qualifiée, qu'elle encourage l'innovation et qu'elle est un chef de file de l'économie du savoir. Ces aspects viennent appuyer la section Prestige des institutions de la grille d'évaluation, plus particulièrement les indicateurs Universités et Éducation en général, haute culture, ainsi que Culture populaire. Il n'est donc pas surprenant d'y retrouver la cote A.

Une section complète de la politique est dédiée à l'image et à la réputation du Nouveau-Brunswick dans la communauté internationale. Cette section rappelle l'image enviable des Canadiens, la grande réputation du Canada et les raisons qui ont mené à cette situation. Ces raisons renvoient toutes aux trois sources du « soft power »<sup>7</sup>. En les énumérant dans son énoncé de politiques internationales, le gouvernement les met en évidence et les attribue au Nouveau-Brunswick. Il démontre ensuite qu'il a conscience des effets de son Attitude générale dans ses relations internationales en indiquant que « La façon dont nous traitons avec nos partenaires à l'échelle internationale aura une incidence sur la perception du Nouveau-Brunswick (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:22) [...] ». Cette section pointe également en direction de la deuxième source de « soft power », les Valeurs et politiques internes du gouvernement, en insistant sur la réputation de société progressiste, bilingue, et de gestionnaire responsable. Certains passages ne peuvent se faire plus éloquents dans leur allusion au « soft power » :

« Une image positive et une bonne réputation auprès de la communauté internationale améliorent la situation du Nouveau-Brunswick, parallèlement à ses efforts pour attirer de nouveaux investissements et commercer sur les marchés internationaux. » (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:23)

Au chapitre des critères de rendement de l'investissement, l'énoncé de politique pose des objectifs. Il y a naturellement des rendements économiques et financiers, mais aussi des rendements sociaux et environnementaux. Parmi les rendements sociaux, la politique relève quelques-unes des valeurs auxquelles la province s'engage à contribuer : le progrès de la démocratie, les libertés politiques et le développement humain à l'échelle mondiale (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:12 et 20). Plus précisément à l'égard du développement international, elle souligne qu'en participant à ce type d'activités, la province « renforce les sociétés en favorisant la stabilité des gouvernements, la mise sur pied de programmes sociaux généreux et des pratiques commerciales libres et ouvertes (Gouvernement du Nouveau-Brunswick,

---

<sup>7</sup> Les raisons mentionnées sont : la meilleure qualité de vie, l'aide aux pays en développement, la participation au maintien de la paix et le fait que le Canada souscrit au principe du libre-échange, a ouvert ses marchés au monde, préserve la liberté et est une société consciencieuse.

2003:19) ». Le gouvernement offre aussi « l'expertise de la fonction publique du Nouveau-Brunswick aux pays en voie de développement qui veulent élargir leurs compétences en gouvernance démocratique (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:21) ». En appuyant de tels objectifs, la province rappelle son désir d'être un acteur international qui participe à l'amélioration des sociétés. La province récolte de cette manière d'autres points à mettre à son tableau de « soft power ».

Les principes directeurs soulignent aussi les valeurs de la population du Nouveau-Brunswick, notamment que les Néo-Brunswickois sont loyaux et souscrivent entièrement au principe de l'excellence (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:7). Tous ces points se reflètent dans la cote A à l'indicateur Valeurs universelles.

L'éducation et la santé sont également des thèmes récurrents de cette politique. Les pays en développement ont particulièrement besoin d'expertise dans ces deux domaines qui sont, selon la Constitution canadienne, des compétences provinciales, domaines où un État peut démontrer son savoir-faire et ainsi rehausser son prestige auprès des États qui requièrent son aide. C'est précisément l'approche qu'entend utiliser la province (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:9). Le gouvernement veut miser sur « les dividendes à recueillir de l'internationalisation de [ses] établissements d'enseignement postsecondaire (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:18) » en resserrant le lien entre le recrutement d'étudiants étrangers et la valeur de la formation qui leur est offerte.

De plus, il « reconnaît l'importance d'établir une culture de l'innovation dans la province afin d'améliorer [sa] compétitivité sur le marché mondial (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:18) ». Pour y parvenir, il vise « le transfert du savoir et de la technologie entre établissements de recherche d'envergure internationale et le recrutement de spécialistes à l'échelle internationale (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:18) ». Il est difficile de parler plus clairement d'une aspiration au prestige international pour les institutions de la province, ce que résument les cotes A aux indicateurs Éducation et Santé.

Le thème de la collaboration ou du partenariat revient tout au long du document, que ce soit avec les autres gouvernements, les établissements universitaires, les entreprises locales et étrangères ou les communautés. Le mot collaboration et ses dérivés (collaborateur, collaborer) se retrouvent à pas moins de 29 reprises. Le mot partenariat et ses dérivés reviennent à 39 reprises. Finalement, le mot partage et ses dérivés peuvent être vus 8 fois, le tout en seulement 30 pages, incluant la couverture et la table des matières. Ce vocabulaire présente une attitude appréciée en diplomatie, ou ici en paradiplomatie, puisqu'il présente une attitude d'ouverture et de compromis particulièrement efficace en relations multilatérales. Par une utilisation aussi importante de ces termes, le gouvernement du Nouveau-Brunswick envoie un message d'ouverture qui, dans une perspective de « soft power », vient appuyer et augmenter son potentiel dans le cadre de la troisième source, à l'indicateur Attitude générale.

Finalement, nous devons noter la non-utilisation du prestige des Grandes entreprises, et aucun grand événement n'a pu être répertorié. De plus, la frilosité du premier ministre à sortir de ses frontières n'aide pas à supporter l'indicateur Présence du premier ministre. L'absence d'une véritable structure d'appui aux relations internationales de cet État

fédéré canadien (autre que celles du gouvernement fédéral) ne démontre pas une réelle Présence active. Pour ces raisons, ces indicateurs n'ont obtenu qu'une cote C.

#### **6.4.2 Avec la Chine**

À la lecture de la politique internationale du Nouveau-Brunswick, nous pouvons constater une attention particulière portée à la Chine. Effectivement, hormis les États-Unis (son premier partenaire naturel) et la Francophonie, c'est vers l'Asie et plus spécialement vers la Chine que le gouvernement entend se tourner dans ses priorités internationales (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:27).

De bons liens, surtout commerciaux, sont déjà établis avec le Japon, et des relations se sont développées avec la Chine, principalement en éducation : le Nouveau-Brunswick reçoit des étudiants chinois, offre des programmes d'études en Chine et accueille un Institut Confucius (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2010e). La Chine cherche des partenaires internationaux pour l'aider à atteindre ses objectifs de prospérité; c'est pourquoi, en s'appuyant sur l'entrée de la Chine à l'OCDE, le Nouveau-Brunswick désire développer ces relations encore davantage (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:27; Michaud et Boucher, 2006:28).

Le document Rapport provisoire de 2006 sur la politique Prospérer à l'heure de la mondialisation souligne la tenue d'une table ronde en 2005 avec des intervenants de différents niveaux gouvernementaux canadiens et chinois ainsi que des représentants du monde universitaire et du milieu culturel (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003:22). De plus, lors de l'unique voyage du premier ministre Shawn Graham en Chine, il était accompagné de représentants d'entreprises et de l'Université du Nouveau-Brunswick (campus Saint John) (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2003). Le système éducatif est encore au cœur du travail de ce gouvernement; tant du point de vue du Prestige des institutions que des Valeurs et politiques internes du gouvernement, ce point est très fort. La province mérite donc la cote A aux indicateurs Universités et éducation en général, haute culture et Éducation. Les partenariats conclus avec le milieu éducatif chinois nous incitent par ailleurs à accorder la cote B aux indicateurs Attitude générale et Utilisation de la culture dans la colonne Utilisation envers la Chine du tableau 6.4.

Le premier ministre Graham n'a peut-être fait qu'un seul voyage en Chine, mais il faut dire qu'il n'a eu qu'un mandat de quatre ans. En outre, la Chine n'est pas la première destination pour un premier ministre du Nouveau-Brunswick. Nous devons également signaler qu'il faisait partie d'un groupe de plusieurs premiers ministres des différents États fédérés canadiens. Ainsi, le Nouveau-Brunswick n'arrivait pas en Chine avec ses propres grandes propositions. Pour ces raisons, nous avons accordé la cote B aux indicateurs Présence active et Présence du premier ministre en lien avec la Chine.

S'il n'y avait aucune mention de Grandes entreprises et de Grands événements dans le cadre de l'analyse générale des relations internationales du Nouveau-Brunswick, c'est naturellement toujours le cas dans ses relations avec la Chine. Nous retrouvons donc la cote C à ces indicateurs.

Les relations sont principalement basées sur le système éducatif et la culture (dans le sens de la recherche technologique) du Nouveau-Brunswick. Les rencontres multilatérales et le désir de collaboration de ce gouvernement semblent bien indiquer une utilisation du « soft power ». Mais le contexte géographique ne faisant pas de la Chine un partenaire de premier ordre, cette utilisation reste faible.

**Tableau 6.4 - Analyse du « soft power » du Nouveau-Brunswick**

<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Sources de <i>soft power</i>	Indicateurs	Exemples	Utilisation en général	Utilisation envers la Chine
Prestige des institutions	Universités et éducation en général, haute culture	Officiellement bilingue, population hautement qualifiée, économie du savoir	A	A
	Culture populaire	Patrimoine francophone, culture acadienne	A	C
	Grandes entreprises	McCain Food Ltd., Irving	C	C
	Grands événements	–	C	C
	Programmes gouvernementaux	Leadership en environnement	B	C
Valeurs et politiques internes du gouvernement	Valeurs universelles	Démocratie, libertés politiques, jeunesse, pratiques commerciales libres et ouvertes, société progressiste, gestion responsable	A	B
	Éducation	Culture d'innovation, développement humain	A	A
	Santé	Universalité des soins de santé	A	C
	Société	Programmes sociaux généreux	B	C
	Culture	Bilinguisme, francophonie, culture acadienne	A	C
Politique internationale	Présence active	Développement international	C	B
	Présence du premier ministre	Visites officielles, attitude personnelle	C	B
	Énoncé des politiques internationales	Compassion et responsabilité intentionales, fortement appuyées sur l'image du Canada, travail concerté avec les autres gouvernements canadiens, programme d'ambassadeurs dans la fonction publique, collaboration	B	C
	Utilisation de la culture	Francophonie et bilinguisme, inclusion des ONG, citoyens ambassadeurs, collaboration internationale devant faciliter le transfert de savoir et de technologie	B	B
	Attitude générale	Participation aux débats sur les politiques du commerce international, partenariats et échanges	A	B

## Conclusion

Les résultats de notre étude montrent que bien qu'ils aient accès au « soft power », les États fédérés canadiens n'en font pas nécessairement usage. Nous pouvons également constater que les gouvernements dont le système de relations internationales est le plus développé ne l'utilisent pas toujours au mieux. Ainsi, les résultats du Nouveau-Brunswick sont souvent très près de ceux du Québec, tandis que la Colombie-Britannique semble ignorer complètement ce type d'approche.

Comme nous l'avons vu, l'approche québécoise n'est pas explicitement ou consciemment basée sur le « soft power ». Au vu du caractère particulier de la culture, nous ne pouvons nous surprendre de l'espace qui lui est réservé. De plus, le premier ministre Charest semble particulièrement heureux de participer à des activités internationales. Ces indicateurs de « soft power » s'en trouvent renforcés sans que les actions qu'ils traduisent soient intentionnellement liées à cette approche. Néanmoins, ces points se rattachent à la capacité d'influence du Québec et sont effectivement des sources de « soft power ». Rappelons que lors des entrevues, le fonctionnaire chargé d'administrer la politique de relations internationales du Québec et celui qui a participé à son développement ont tous deux déclaré ne pas connaître la théorie du « soft power ». Le gouvernement devrait porter une plus grande attention à cette approche puisque ses sources sont bien supportées — il pourrait en tirer encore plus de dividendes.

La politique de relations internationales du Nouveau-Brunswick, *Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick*, ne fait pas davantage nommément référence au « soft power ». Pourtant, les objectifs qui y sont exprimés, les valeurs qui y sont mises de l'avant et l'attitude qui y est proposée par le gouvernement correspondent parfaitement aux sources de « soft power ». Bien qu'il n'en soit pas fait mention, nous croyons que le « soft power » constitue de fait la trame de fond de ce document. Toutefois, l'action « réservée » du gouvernement Graham et l'absence d'un ministère pleinement formé pour soutenir les relations internationales viennent contrebalancer l'énoncé de politique. Puisque son approche est très bien développée dans un langage de « soft power », ce gouvernement aurait gagné en influence en étant plus actif sur la scène internationale et en mettant plus en évidence le prestige de ses institutions, ses grandes entreprises et ses efforts environnementaux.

Pour la Colombie-Britannique, si le texte présente certains points qui s'apparentent à du « soft power », ce n'est que fortuitement; nous pouvons conclure que ce document n'est pas basé sur cette approche. Certains passages vont même à contresens du « soft power », et le lecteur étranger peut y trouver de nombreuses raisons de ne pas faire affaire avec la Colombie-Britannique. Le gouvernement est très actif sur la scène internationale, mais il ne met sûrement pas ses atouts en valeur, tant dans ses actions que dans ses textes, pour en tirer une influence. Il laisse de cette façon son pouvoir d'influence à l'état de potentiel. Son importante diaspora asiatique n'est nullement mise à contribution. Le gouvernement semble s'asseoir sur les relations économiques que cette diaspora peut lui apporter, sans chercher à les appuyer par une paradiplomatie axée sur un « soft power » efficace. Maintenant que les grands événements qu'étaient les Jeux olympiques de Beijing et de Vancouver ainsi que l'Exposition universelle de

Shanghai sont terminés, il sera intéressant d'observer quels outils seront utilisés pour soutenir des relations qui, autrement, ne sont qu'économiques.

Les trois États fédérés canadiens que nous avons observés voient leur source Valeurs et politiques internes perdre des points dans leurs relations avec la Chine. Cela s'explique en grande partie par les divergences entre les systèmes politiques de ces États et ceux de la Chine. La pleine démocratie et les droits de la personne ne font toujours pas partie des valeurs de la Chine. La culture francophone du Québec et du Nouveau-Brunswick est un atout important dans leurs relations internationales, mais reste effectivement sans utilité avec la Chine. En contrepartie, la Colombie-Britannique devrait miser beaucoup plus sur sa culture chinoise.

Les plateformes multilatérales comme la Francophonie et les Conférences des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada ou la CCGRP offrent d'importantes occasions d'influence à ces États fédérés. La Colombie-Britannique gagnerait probablement beaucoup à fonder une plateforme équivalente qui inclurait une ou des provinces chinoises.

## Bibliographie

- COURMONT, Barthélémy. 2009. « Le virage “vert” de la Chine : mirage ou miracle? », conférence au GERFI, 2 décembre 2009.
- DUFOUR, Christian. 2000. « La réforme britannique après vingt ans : éléments de bilan », Observatoire de l'administration publique, ENAP, *Télescope*, vol. 7, n° 3, Canada, 9 pages.
- Gouvernement chinois. 2007. « 17th National congress of the communist party of China, 2007 », consulté le 6 avril 2010, <http://www.china.org.cn/english/congress/229611.htm#7>.
- Gouvernement de la Colombie Britannique. 2007. « Asia Pacific Initiative », 59 pages.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. 2010. « Government directory: Intergovernmental Relations Secretariat », consulté le 19 mai 2010, <http://dir.gov.bc.ca/gtds.cgi?show=Branch&organizationCode=IGRS&organizationalUnitCode=RELATIONS>.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. 2010a. « Summary of Ministry responsibilities », consulté le 19 mai 2010, [http://www.gov.bc.ca/govt/ministry\\_responsibilities.html](http://www.gov.bc.ca/govt/ministry_responsibilities.html).
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. 2010b. « Intergovernmental relations », consulté le 19 mai 2010, <http://www.gov.bc.ca/igrs/minister.html>.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. 2010c. « Secrétariat aux relations intergouvernementales », consulté le 7 juin 2010, <http://www.gov.bc.ca/igrs/prgs/#inter>.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. 2010d. « Trade British Columbia: International Offices », consulté le 13 août 2010, <http://trade.britishcolumbia.ca/Export/Pages/InternationalTradeReps.aspx?section=Export>.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. 2008. « Archived-News releases », consulté le 5 octobre 2010, <http://www.news.gov.bc.ca/archive/> :
- a) [http://www2.news.gov.bc.ca/news\\_releases\\_2005-2009/2007OTP0187-001517.htm](http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2007OTP0187-001517.htm)
  - b) [http://www2.news.gov.bc.ca/news\\_releases\\_2005-2009/2006OTP0165-001363.htm](http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2006OTP0165-001363.htm)
  - c) <http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2003OTP0100-000979.htm>
  - d) [http://www2.news.gov.bc.ca/news\\_releases\\_2005-2009/2007OTP0192-001532.htm](http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2007OTP0192-001532.htm)
  - e) <http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2002FOR0077-000870.htm>
  - f) <http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2005OTP0061-000509.htm>
  - g) [http://www2.news.gov.bc.ca/news\\_releases\\_2005-2009/2007OTP0185-001515.htm](http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2007OTP0185-001515.htm)
  - h) [http://www2.news.gov.bc.ca/news\\_releases\\_2005-2009/2008OTP0132-000760.htm](http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2008OTP0132-000760.htm)
  - i) <http://www2.news.gov.bc.ca/archive/2001-2005/2002OTP0010-000431.htm>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2003. « Prospérer à l'heure de la mondialisation : Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick », Ministère des Affaires intergouvernementales, 30 pages.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2010. « Ministère des Affaires intergouvernementales », consulté le 15 août 2010, [http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/affaires\\_intergouvernementales.html](http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/affaires_intergouvernementales.html).

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2010a. « Ministère des Affaires intergouvernementales », consulté le 19 février 2010, <http://www.gnb.ca/0056/index-f.asp>.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2010. « Nouvelles », consulté le 20 septembre 2010, <http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles.html> :

b) <http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2010f0275ig.htm>

c) <http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2007f0003ig.htm>

d) <http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2009f1124ig.htm>

e) <http://www.gnb.ca/cnb/newsf/iga/2008f1532bn.htm>

Gouvernement du Québec. 2006. « La politique internationale du Québec : la force de l'action concertée », Ministère des Relations internationales, 115 pages.

Gouvernement du Québec. 2007. « *Loi sur le ministère des Relations internationales* — Liste et historique des modifications 1967-2007 », ministère des Relations internationales, 30 pages.

Gouvernement du Québec. 2007a. « Chronologie : 1967-2007 », ministère des Relations internationales, 51 pages.

Gouvernement du Québec — Ministère des Relations internationales. 2010. « Histoire », consulté le 18 mai 2010, [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/ministere/histoire\\_ministere/index.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/ministere/histoire_ministere/index.asp).

Gouvernement du Québec — Ministère des Relations internationales. 2010a. « Voilà Québec en México », consulté le 20 octobre 2010, [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/textes/2003/2003\\_09\\_16.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_09_16.asp).

Gouvernement du Québec — Ministère des Relations internationales. 2010b. « Grands dossiers », consulté le 26 octobre 2010, [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/grands\\_dossiers/qualifications\\_professionnelles/index.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/grands_dossiers/qualifications_professionnelles/index.asp).

Gouvernement du Québec — Ministère des Relations internationales. 2010. « Allocutions », consulté le 25 octobre 2010, [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/themes/politique\\_internationale.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/themes/politique_internationale.asp) :

c) [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/textes/2003/2003\\_10\\_27.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_27.asp)

- d) [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/textes/2003/2003\\_10\\_27b.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_27b.asp)
- e) [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/textes/2003/2003\\_10\\_28.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_28.asp)
- f) [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/textes/2003/2003\\_10\\_28b.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_28b.asp)
- g) [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/textes/2003/2003\\_10\\_29.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_29.asp)
- h) [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/textes/2003/2003\\_10\\_29b.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_29b.asp)
- i) [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/allocutions/textes/2003/2003\\_10\\_29c.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/allocutions/textes/2003/2003_10_29c.asp)

Gouvernement du Québec — Ministère des relations internationales. 2010. « Communiqués », consulté le 25 octobre 2010,

[http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/communiques/themes/politique\\_internationale.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/communiques/themes/politique_internationale.asp) :

- j) [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle\\_de\\_presse/communiques/textes/2007/2007\\_05\\_29.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/salle_de_presse/communiques/textes/2007/2007_05_29.asp)

Gouvernement du Québec — Ministère des relations internationales. 2010g. « Ententes et projets de coopération - Chine », consulté le 28 octobre 2010,

[http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/relations\\_quebec/search\\_entente\\_coop.asp?id\\_pays=45](http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/relations_quebec/search_entente_coop.asp?id_pays=45)

Gouvernement du Québec — Ministère des Relations internationales. 2010k. « Actualités », consulté le 12 octobre 2010, <http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/scripts/Actualites/ViewNew.asp?NewID=8140&Menu=default&lang=fr>.

Harper, Stephen. 2006. « *Construire la porte d'entrée canadienne de l'Asie-Pacifique* », consultée le 19 mai 2010, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&id=1357>.

MACLEAN, George et Kim Richard NOSSAL. 1993. « Triangular dynamics: Australian states, Canadian provinces and relations with China », dans HOCKING, Brian (Dir.) *Foreign Relations and Federal States*, 294 pages.

MICHAUD, Nelson et Manon TESSIER. 2002. « Fédéralisme et politique étrangère : réponses comparatives à la mondialisation », dans NERENBERG, Karl (dir.), *Guide des pays fédérés*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 546 pages.

MICHAUD, Nelson et Marc T. BOUCHER. 2006. « Les relations internationales du Québec comparées », dans *l'Observatoire de l'administration publique*, École nationale d'administration publique, 41 pages.

MICHAUD, Nelson. 2010. « La politique étrangère canadienne : Mythes persistants et réalité confuse? », dans BERNIER, Robert (dir.), *Espace canadien : mythes et réalités - affaires étrangères et défenses*, Presses de l'Université du Québec, pp. 447-473.

- NOSSAL, Kim Richard, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN. 2007. « Politique internationale et défense au Canada et au Québec », Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 646 pages.
- NYE, Joseph S. Jr. 1990. *Bound to Lead: the Changing Nature of American Power*, Basic Books, New York, 307 pages.
- NYE, Joseph S. Jr. 1992. *Le leadership américain. Quand les règles du jeu changent*, Presses de l'Université de Nancy, Nancy, 265 pages.
- NYE, Joseph S. Jr. 2004. « soft power » : *The Means to Success in World Politics*, PublicAffairs, New York, 174 pages.
- Pacific Coast Collaborative. 2008. « Pacific Coast Leaders Build Regional Collaboration », Wyoming, consulté le 19 mai 2010, <http://www.pacificcoastcollaborative.org/Documents/PCC NR - June 30.pdf>
- Statistique Canada. 2007. « Recensement 2006 : Immigration », consulté le 19 mai 2010, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=775983&GK=0&GRP=1&PID=92342&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=80&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>
- Statistique Canada. 2007a. « Recensement de 2006 : Tableau thématique », consulté le 2 juin 2010, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=771866&GK=0&GRP=1&PID=92342&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=80&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>
- TROLLIET, Pierre. 1989. « Les niveaux d'administration et de contrôle du territoire », dans GENTELLE, Pierre (dir.), *L'État de la Chine*, Éditions la découverte, Paris, 454 pages.



Le *Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation* a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le Ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques au Québec et sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité.

**Relations  
internationales**

**Québec** 

Directeur : Paul-André Comeau

Renseignements :

Karine Plamondon, technicienne en administration et information

Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864

[leppm@enap.ca](mailto:leppm@enap.ca)

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site internet :  
[www.leppm.enap.ca](http://www.leppm.enap.ca)

Pour citer ce document :

Mayer, Frédéric. 2011. Le « soft power » des États fédérés et la Chine. *Cahier de recherche*, Vol. IV, n° 3, juin, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, Québec.